{BnF Gallica

L'Echo de la F.A.R.A.C. Organe officiel et exclusif de la Fédération des amicales régimentaires et d'anciens combattants

Source gallica.bnf.fr / Ville de Paris / Bibliothèque historique

BnF Gallica

L'Echo de la F.A.R.A.C. Organe officiel et exclusif de la Fédération des amicales régimentaires et d'anciens combattants. 1937/03.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter **utilisationcommerciale@bnf.fr**.

10e Année — N° 78 Prix : 1 franc MARS 1937

L'Echo de la F.A.R.A.C.

ORGANE OFFICIEL ET EXCLUSIF
DE LA
FÉDÉRATION DES AMICALES RÉGIMENTAIRES
& D'ANCIENS COMBATTANTS
PARAISSANT LE 5 DE CHAQUE MOIS

Union des Sociétés Régimentaires fondée en 1898

Reconnue d'utilité publique par décret présidentiel du 8 Juillet 1924

Rédacteur en Chef : PIERRE L. BENOIT

BUREAU HONORAIRE

Présidents Honoraires
†GUITTER, ✻, ✠, ✠.
GUIGARD, I. ✠.
VIRAT Père, ✻.

Vice-Présidents Honoraires
†Dr QUIDET, ✻, ✠.
PICHAUT H., I. ✠, ✠.
JOURDAIN, ✻, ✠.
TRIBOULAT, ✻, I. ✠.

SERVICES DE LA F.A.R.A.C.

Service Juridique
MILLOT, C. ✻, ✠
Carte du Comb. N° 14 928
SOLAL ✻ et GAYDA

Service des Remises
CASSET, ✠, ✠
Carte du Comb. N° 38.658

Commission des Fêtes
G. LESENFANT ✻, ✠, ✠, ✠, ✠ ✠
Carte du Comb. N° 20.816

Action Sociale et Propagande
BALME, ✻, ✠, ✠, ✠
Carte du Comb. N° 71.418

Placement gratuit
FLIEG
Carte du Comb. N° 446.088

Services Médicaux
Médecine :
Dr PAGNIER, ✻, ✠
Chirurgie :
Dr BLOCH, ✻, ✠
Dentiste :
Dr ARNOLD

Commission du Journal
L. MOUSSOU, O. ✻, ✠
Carte du Comb. N° 123.368

Tir et Education Physique
MESSAL, O. ✻, ✠, C. ✠✠✠✠✠
Carte du Comb. N° 59.687

Porte-Drapeau titulaire
WALCH, ✻, ✠
Carte du Comb. N° 492

Adjoint
FOUCAUD, ✠, ✠, ✠, ✠, ✠
Carte du Comb N° 18.778

Rédaction et Administration
28, BOULEVARD DE STRASBOURG, 28
Téléph. : Botzaris 13-48 PARIS-Xe Téléph. : Botzaris 13-48

COMITE-DIRECTEUR

Président
J.-E. MAURER, C. ✻, G. C. ✠, ✠, I. ✠, ✠, ✠
Carte du comb. N° 188.942

Vice-Présidents
BALME, ✻, ✠, ✠, ✠
Carte du Comb. N° 71.418
Léon MOUSSOU, O. ✻, ✠, ✠
Carte du Comb. N° 123.368
E. MILLOT, C. ✻, ✠, ✠
Carte du Comb. N° 14.928
MESSAL, O. ✻, ✠, C. ✠✠✠✠✠
Carte du Comb. N° 59.687

Secrétaire Général
G. LESENFANT ✻, ✠, ✠, ✠, ✠ ✠
Carte du Comb. N° 20.816

Secrétaire Général Adjoint
P. BENOIT, ✻, ✠, O. ✠✠
Carte du comb. N° 31.430

Trésorier Général
M. MACPHERSON, ✻, ✠, ✠, ✠
Carte du Comb. N° 11.273

Trésorier Adjoint
M. HEBERT, ✠, ✠
Carte du Comb. N° 38.657

Archiviste
SCHMID, ✠, O. ✠, ✠, ✠
Carte du Comb. N° 14.324

ADMINISTRATEURS

MINET, ✻, ✠, I. ✠
Carte du Comb. N° 16.239
DE CHARMASSE, O. ✻, ✠, ✠
G. O. ✠, ✠, ✠, ✠, ✠
Carte du comb. N° 45.999.
CASSET, ✠, ✠
Carte du Comb. N° 38.658
TRANCHANT, ✻, ✠, ✠, ✠
Carte du Comb. N° 513.313
FAES, ✠, ✠, ✠, ✠
Carte du Comb. N° 36.757

Source gallica.bnf.fr / Ville de Paris / Bibliothèque historique

HISTORIQUE DE LA F. A. R. A. C.

En 1898, le Colonel de VILLEBOIS-MAREUIL, atteint par la limite d'âge, quittait le commandement du 1er Régiment de la Légion Etrangère à Sidi-Bel-Abbès. Fixé à Paris et désireux de toujours servir, il groupa en une « Union », bien modeste, les sociétés d'anciens militaires qui végétaient, isolées, dans la Capitale. Sept répondirent à son appel.

Le développement et le succès s'annonçaient rapides quand éclata la guerre entre le Transvaal et le Royaume Uni. Toujours chevaleresque, le Colonel de Villebois-Mareuil mit son épée au service du Droit et de la Justice. Il devait trouver, dans les rangs boers, une mort glorieuse, digne fin d'une vie généreuse et pleine de noblesse.

Pierre WALLARD, président de l'Association des Anciens Chasseurs d'Afrique, reprit le flambeau qu'il transmit ensuite au camarade PLANCHON, mort glorieusement pour la France pendant la grande guerre.

Entre temps, la petite Union était devenue une Fédération comptant 34 unions et sociétés présidée par LEMAIRE, également président des Anciens Chasseurs d'Afrique.

Le 2 août 1914, la mobilisation générale priva, hélas! la Fédération de presque toutes ses forces vives. Elle se serait trouvée désemparée si le vice-président GUIGARD, secondé par LION et VIRAT PERE, n'avait eu souci de perpétuer le sentiment d'entr'aide et de solidarité qui était la raison même de son existence.

11 Novembre 1918! Les cloches sonnent joyeusement la fin de la guerre et la Victoire. La France entière vibre de gratitude pour ses 1.500.000 enfants tombés au champ d'honneur.

Les unions et sociétés se regroupent, de nouvelles associations se créent : 42 composent la Fédération en octobre 1920. Par 41 voix sur 42 votants, la Fédération confie ses destinées, en un congrès, au Président-Fondateur de la Légion (société de secours mutuels des anciens officiers, sous-officiers et soldats des régiments de la Légion Etrangère), le camarade MAURER, constamment réélu depuis par acclamations unanimes.

Récompense officielle, la grande famille, devenue la Fédération des Amicales Régimentaires et d'Anciens Combattants (F.A.R.A.C.) a été reconnue d'utilité publique par décret en date du 8 juillet 1924. Son développement constant fait qu'elle réunit actuellement, décembre 1936, 124 unions et sociétés groupant plus de 130.000 membres.

Tous animés du même esprit de solidarité et de fraternité n'ont qu'une foi commune : l'amour de leur Pays et se tiennent à l'écart des discussions politiques, philosophiques et confessionnelles dont l'action ne peut être que dissolvante.

Affiliée à la Confédération Nationale des Anciens Combattants depuis sa fondation, participant assidument aux travaux de son conseil d'administration et de ses commissions, affiliée également au Comité Départemental de la Seine, la F.A.R.A.C. prend une part active à toutes les discussions pour l'amélioration du sort des Victimes de la Guerre dans le cadre des intérêts généraux du Pays.

Par son esprit conciliateur, par son désintéressement, par son énergie quand il est nécessaire, la F.A.R.A.C. a affirmé la grande place que lui valait déjà son ancienneté parmi les groupements d'anciens combattants.

Elle peut envisager l'avenir avec sérénité parce que son existence et son recrutement se prolongent avec les jeunes qui, leur service militaire accompli, ont hâte de grossir les rangs des amicales formant les rallonges de leur régiment.

UNISSONS - NOUS

L'union fait la force. Pourquoi rester isolé?

Amicalistes, la F.A.R.A.C. répond à vos aspirations : servir et non pas se servir.

C'est un devoir pour vous que de venir collaborer à l'œuvre commune. Vous ne devez pas hésiter.

Vous manque-t-il quelques précisions? Si oui, faites-nous le savoir. Un délégué à la propagande se rendra à tout rendez-vous que vous voudrez bien lui fixer pour vous donner tous les renseignements nécessaires.

Qu'il soit bien entendu que la F.A.R.A.C. ne s'immisce en quoi que ce soit dans la vie des sociétés qui conservent toute leur autonomie.

Aussi, n'hésitez pas : ADHEREZ A LA F.A.R.A.C.

(Voir page 3 de la couverture la composition de la F.A.R.A.C.)

L'Écho de la F.A.R.A.C.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
28, Boul. de Strasbourg - PARIS-10e
Téléphone : BOTzaris 18-48

ORGANE OFFICIEL
DE LA F. A. R. A. C.
Paraissant le 5 de chaque mois

ABONNEMENT
France : Un an..... 5 fr.
Étranger : Un an..... 10 fr.

Les manuscrits non inserés ne sont pas rendus — La teneur des Articles n'engage que la responsabilité de leur auteur
Les Abonnements partent du 1er Novembre de chaque année
Les Comptes-rendus des Sociétés doivent parvenir au Secretariat General avant le 22 de chaque mois

POUR PRÉPARER L'AVENIR

A la suite de l'article paru sous ma signature dans l'« Echo de la Farac » de décembre dernier concernant cette épineuse question de la dette de guerre de la France vis-à-vis des Etats-Unis, de nombreuses lettres émanant de fidèles lecteurs me demandant des renseignements complémentaires, me sont parvenues et aujourd'hui seulement j'ai le loisir d'y répondre.

Au début de la Grande Guerre, nos Economistes, nos Financiers et nos Professeurs d'économie politique, écrivirent des monceaux d'articles pour démontrer que la guerre ne pourrait durer au-delà de 6 mois faute d'argent, et, à l'appui de ces élucubrations, alignèrent froidement les dépenses journalières de la guerre en regard des ressources totales du pays et concluèrent sans n'admettre aucune contradiction, que lorsque le stock d'or déposé à la Banque de France serait épuisé, la guerre se trouverait fatalement arrêtée. Il est vrai que dans l'esprit des Allemands, la guerre devait être « fraîche et joyeuse », par conséquent une simple promenade militaire au bout de laquelle il y avait la conquête des richesse de la terre convoitée; d'ailleurs, du côté français, personne ne concevait davantage une campagne d'aussi longue durée et si elle ne fut ni fraîche ni joyeuse pour les Allemands, elle fut par contre épuisante tant pour les vainqueurs que pour les vaincus, puisque, pour le plus grand malheur de l'humanité, elle dura exactement 54 mois. Or, au moment de l'armistice, l'encaisse or de la Banque de France représentait à peu de chose près celle d'avant guerre.

Par quel miracle a-t-on pu arriver à pareil résultat? Simplement par suite du standing favorable du pays, grâce à l'esprit d'épargne du peuple français qui s'empressa de mettre à la disposition de la défense nationale ses richesses en or et devises ainsi que toutes ses disponibilités en espèces, ce qui permit de faire face aux dépenses courantes en attendant de pouvoir contracter des emprunts à l'étranger et notamment aux Etats-Unis d'Amérique.

En effet, dès janvier 1915, un consortium de Banquiers américains consentait à la France une ouverture de crédits de 100 millions de dollars, afin de lui permettre de s'approvisionner en matières premières et en matériel de tous genres cependant, pour cette ouverture de crédits, ce groupe exigea l'aval de deux garants qui fut donné spontanément, sans condition, l'un par une signature privée française, l'autre par une signature privée américaine.

Cette situation se prolongea pendant les premières années des hostilités puisque les Etats-Unis nous approvisionnaient en grande partie de tout ce qui nous manquait et ce, tant pour manifester leur gratuitude en souvenir de Lafayette, que pour contribuer à la sauvegarde du droit et de la justice en secourant la nation amie qui confiante dans l'idéal pacifique des peuples, fut néanmoins attaquée et dévastée par son voisin imbu d'un esprit de conquêtes et d'hégémonie.

Lorsque le 4 avril 1917, les Etats-Unis entrèrent en guerre à nos côtés, notre dette vis-à-vis du consortium s'élevait à 700 millions de dollars, somme qui fut alors remboursée au moyen de prêts officiels consentis à la France par le Trésor des Etats-Unis; à partir de cette même date (4 avril 1917), ces opérations successives se firent de la façon suivante :

En contre partie de chaque nouveau prêt, nous remettions au gouvernement des Etats-Unis, des lettres de

gages portant les signatures de nos Présidents du Conseil et de nos Ministres des Finances, et c'est en vertu de ces lettres de gages que le Gouvernement précité après autorisations du Congrès émettait des titres de rente, Bons ou Obligations qui étaient souscrits par ses nationaux. Ici je m'autorise à souligner que c'est le peuple américain depuis le simple débardeur des quais de New-York au riche businessman qui a prêté à la France. Or, il ne faut pas oublier, qu'un grand nombre de ces titres qui représentent pour les détenteurs une garantie pour leurs vieux jours et l'avenir de leurs enfants, sont encore en circulation puisque la dette des Etats-Unis qui s'élevait en 1914 à un milliard de dollars est aujourd'hui d'environ 32 milliards de dollars; il est vrai qu'en dehors des prêts consentis aux pays alliés, les Etats-Unis avaient plus tard à faire face à leurs propres dépenses de guerre et ont subi comme toutes les autres nations une crise économique qui commence seulement d'être en voie d'atténuation.

Pour rendre mon exposé plus clair, je ne puis que comparer ces opérations à celles qui se firent dans notre pays lors des nombreux emprunts russes de cuisante mémoire, mais avec cette différence toute à l'honneur de la France, que l'argent à nous, prêté par le peuple américain a servi à la défense du droit et au maintien de la civilisation, alors que les sommes prêtées par l'épargne française à la Russie tzariste ont été en très grande partie détournées de leur destination légale par des profiteurs peu scrupuleux qui pullulaient dans les hautes sphères gouvernementales russes.

Vu l'état actuel de nos finances, obérées à la fois par les dépenses exigées pour la mise en sécurité de nos frontières et par l'application des lois sociales récemment votées par le Parlement, il ne doit pas être exclu de l'esprit de nos dirigeants de recourir à nouveau à des concours financiers extérieurs et, qui sait! si notre Ambassadeur aux Etats-Unis, M. G. Bonnet, n'est pas chargé de reconsidérer le passé afin de préparer l'avenir; ne s'est-il pas empressé de déclarer dès son arrivée à Washington : « Ma tâche est claire, il s'agit d'unir les bonnes volontés pour continuer l'œuvre commencée en vue de consolider la paix ».

Si nous prenons cette déclaration à la lettre, nous serons vraisemblablement amenés à supposer que tous les moyens seront employés pour aplanir les difficultés qui peuvent exister entre nos deux grandes démocraties, dont la consolidation de notre dette doit être au premier chef le souci des deux diplomaties.

Dans l'état chaotique où se trouve présentement le monde, l'impérieux devoir des démocraties est de resserrer plus fortement que jamais les liens d'amitiés contractées sur les champs de batailles, pour sauvegarder et consolider la paix dans l'intérêt de la liberté.

J.-E. MAURER.

CONFEDERATION NATIONALE
des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre

Le Conseil d'Administration de la Confédération Nationale des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre, réuni le 13 février 1937, a adopté à l'unanimité un commentaire de l'*Appel au Pays*, voté le 29 novembre 1936, par le Conseil National.

Il a décidé d'en assurer une large diffusion et a invité toutes ses Associations à faire, dans leur cadre respectif, le maximum d'efforts de propagande auprès de leurs adhérents pour leur faire connaître les sentiments élevés qui ont déterminé le vote et l'application de la motion confédérale.

Le Conseil a clôturé sa séance par l'adoption, à l'unanimité, de l'ordre du jour suivant :

« Le Conseil d'Administration de la Confédération Nationale des Anciens Combattants et Victimes de la « Guerre, réuni le 13 février 1937,

« Rappelle que dans son Conseil National du 29 novembre 1936, la Confédération a réalisé son unité « morale sur le texte de son « Appel au Pays ».

« Cet accord unanime implique la discipline confédérale sur le texte adopté et sur ses développements « subsidiaires.

« L'efficacité de l'action confédérale exige le respect absolu de cette discipline par chacun des groupements « confédérés. Dans ce but, après avoir adopté unanimement les premiers commentaires de l' « Appel au Pays »,

« Affirmant sa volonté sincère de loyale collaboration,

« Le Conseil d'Administration demande instamment que les rivalités entre Associations, les polémiques « de presse, les oppositions entre les personnes, disparaissent entièrement. »

13 février 1937.

Conseil d'Administration

Séance du 9 FEVRIER 1937

Le Président MAURER, asssisté du 1er Vice-Président BALME, des camarades G. LESENFANT, Secrétaire général, M. MACPHERSON, Trésorier général, Pierre BENOIT, Secrétaire général adjoint, SCHMID, Secrétaire-Archiviste, C. DE CHARMASSE, FAES, membres du Comité Directeur et FOUCAUD, Porte-drapeau adjoint, ouvre la séance à 21 heures.

Sont excusés : Les Vice-Présidents L. MOUSSOU, Et. MILLOT, Colonel MESSAL, CASSET et TRANCHANT, membres du Comité directeur, WALCH, Porte-drapeau et les camarades LIGIER, MACE et MAILLOT.

Avant la lecture du procès-verbal de la séance de janvier, le Président MAURER prenant la parole annonce à l'Assemblée que le camarade Pierre BENOIT, Secrétaire général adjoint, Rédacteur en chef de *l'Echo de la F.A.R.A.C.* et Secrétaire général des Anciens Combattants du 23e Dragons, a été, par décret en date du 29 janvier 1937, nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Cette annonce soulève les applaudissements unanimes de toute l'Assemblée et le Président MAURER, en le félicitant chaleureusement, donne une vigoureuse accolade au nouveau chevalier. Par ailleurs, le Président annonce à l'Assemblée que le camarade LEVY, à qui il donne également l'accolade, vient de recevoir la Médaille militaire. De nouveaux applaudissements saluent cette bonne nouvelle.

Des félicitations sont également renouvelées aux chers camarades DE BARRAL, REVEILLOD, LINVILLE, promus commandeurs et PIERRENS, promu officier de la Légion d'honneur.

La parole est donnée au 1er Vice-Président BALME, qui donne lecture de l'article paru dans *l'Echo* de février de la F.A.R.A.C., sous la signature du Président MAURER, et qui retrace la vie et l'activité du nouveau Légionnaire.

Cette lecture soulève de nouveaux et unanimes applaudissements.

La parole passe au camarade DE CHARMASSE, qui remet au 1er Vice-Président BALME, la médaille *commémorative* de Vimy, qui lui a été attribuée à l'occasion de la belle manifestation Franco-Canadienne qui s'est déroulée en automne dernier.

La parole est donnée au Secrétaire général LESENFANT pour lecture du procès-verbal de la séance de janvier, lequel est adopté sans observation.

Le pointage des feuilles de présence révèle que 65 Unions ou Sociétés sont présentes ou régulièrement représentées, 5 se sont excusées.

Le Président fait connaître que le Comité Directeur a, sur sa proposition décidé de charger le camarade FLIEG du service de Placement gratuit. Le camarade FLIEG a déjà fait ses preuves en plaçant 17 camarades de la Légion et le Président est certain que le nouveau Directeur du service de placement apportera à ce nouveau poste toute l'activité désirée pour donner satisfaction à tous. De nouveaux applaudissements saluent cette heureuse initiative et le camarade FLIEG, remerciant l'Assemblée de l'accueil qui lui est réservé, l'informe qu'il se tiendra à la disposition de tous les camarades fédérés, les 2e et 4e samedis de chaque mois au Siège fédéral, de 19 h. 30 à 21 heures.

Représentation. — La F.A.R.A.C. a été représentée :

Le 17 janvier 1937, par le Président MAURER, les camarades FOUCAUD et WALCH, avec le drapeau fédéral, à la cérémonie de la Flamme ravivée par l'American Légion.

Le 21 janvier, par le Président MAURER, au gala de D.R.A.C., présidé par le cher camarade RIVOLLET, Secrétaire général de la Confédération Nationale des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre.

Le 23 janvier, par le Président MAURER et le Vice-Président L. MOUSSOU, au gala des 8e, 18e et 28e Génie.

Le 29 janvier par le Président MAURER, le Vice-Président MOUSSOU et le camarade DUFFOY, à la soirée artistique organisée par la Djellaba.

Le 31 janvier, par le camarade WALCH et le drapeau fédéral, au service de Requiem organisé par le Souvenir Français.

Le 6 février, par le Secrétaire général adjoint Pierre BENOIT, au bal des Engagés Volontaires.

Le 6 février, également par le camarade WALCH, à la soirée des Anciens du 205e R.I.

Le 7 février, par le camarade WALCH, au bal des Anciens du 227e R.I.

Invitations. — La F.A.R.A.C., amicalement invitée, sera représentée :

A la réunion de la Confédération Nationale des A.C., qui aura lieu le 13 février.

Le 20 février, au bal de l'Amicale du Centre de Lourcine et au bal de la Division Marocaine.

Le 27 février, à la fête du 1er Zouaves.

Le 28 février, au Requiem de la Djellaba.

Le 28 février, à la matinée du 38e R.I.T.

Le 6 mars, au bal des Nations et à la conférence du Général Mordacq.

Le 13 mars, au banquet et à la cérémonie de la Flamme, ravivée par le 37e R.I.

Le 14 mars, par le Président MAURER, au 1er banquet de l'Amicale de la 97e R.I.T., qui aura lieu sous sa présidence.

Le 14 mars, à la vente de solidarité organisée par les Anciens des 32e, 232e R.I. et 69e R.I.T., de 14 à 18 heures, à la Brasserie du Pont-Neuf, 17, rue du Pont-Neuf.

Admissions. — Le Président met aux voix l'admission des Anciens du 12e Cuirassiers et des Anciens du 163e R.A.P.,

Ces 2 Associations sont admises à l'unanimité et le Président MAURER félicite la Commission de Propagande pour ce beau résultat.

Le Président MAURER informe les délégués de l'Amicale des 28e et 228e R.I., qu'il a transmis leurs vœux à la Confédération Nationale des A. C. et après avoir donné lecture de la lettre de réception, remet cette dernière aux délégués des 28e et 228e R.I.

Par ailleurs et pour faire suite à la lettre du camarade LIGIER, le Président fait connaître que le Comité Directeur a, sur sa proposition, décidé de soumettre à l'approbation de l'Assembaée la fusion des Commissions des revendications matérielles et d'action sociale en une seule, qui serait présidée par le Vice-Président Et. MILLOT, 24, rue Gay-Lussac, prendrait le titre de Commission d'*action sociale* et des *revendications matérielles* et serait composée des camarades :

LIGIER, 33, boulevard Magenta, Paris, 10e.
DE CHARMASSE, 7, avenue Bosquet, Paris, 7e.
MACPHERSON,, 75, rue Turbigo, 3e.
LEBRUN, 95, rue des Martyrs, 18e.
LEVY, 41, rue Faidherbe, 12e.
FAES, 5, place du Théâtre-Français.
MINET, 49, rue des Poissonniers, 18e.
SOUVERAIN, 4, rue Tourlaque, 18e.
TRANCHANT, 72, boulevard Haussmann, 8e.
GALAND, 46, avenue du Chemin-de-Fer, à Vitry-sur-Seine.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité et aussitôt, d'accord avec les délégués des 8e, 18e et 28e Génie, le Président transmet à la Commission une lettre de cette Association.

Correspondance. — Lecture est donnée du courrier, savoir : lettres des Chasseurs d'Afrique, l'une donnant la composition de son bureau pour 1937, l'autre ayant trait à la propagande faite par cette Société en faveur de la F.A.R.A.C.; lettre Ligier; lettre des 8e et 18e Génie; lettre 37e R.I.T.; lettre U.N.C.; lettre 38e R.I.T. donnant la composition de leur bureau; lettre des Combattants de moins de 20 ans; lettre du 20e chasseurs; lettre du Comité à la Gloire de l'Infanterie.

Le Président rend compte qu'à la suite de la démission de la 52e D.I., il a eu l'honneur d'avoir un long entretien, le samedi 16 janvier, avec le Général Mariaux, Président de cette belle association, au cours de laquelle il a remis tous documents et donné toutes explications prouvant la parfaite organisation du cortège du 11 Novembre après-midi et au cours de cet entretien le Général Mariaux ayant promis de réunir son Conseil d'administration, le Président Maurer pouvait espérer une issue heureuse de cette pénible situation.

Malheureusement, à sa grande stupéfaction, il a reçu du Général Mariaux, à la date du 25 janvier, une lettre par laquelle le Général l'informe que la 52e D.I., ne pouvant revenir sur sa décision, maintenait purement et simplement sa démission, qui devient de ce fait définitive et irrévocable, et ce, au profond regret de la F. A. R. A. C. tout entière.

Situation financière. — La parole est donnée au camarde MACPHERSON, Trésorier général, qui fait l'exposé de la situation financière ci-après :

Espèces en caisse au 31 décembre 1936		23.720.45
Recettes	3.479,75	
Dépenses	5.138,55	
En caisse au 31 janvier 1937		22.061,65

Actif :

Espèces en caisse	22.061,65
Fonds de dotation	8.833,33
Loyer d'avance	3.600. »
Actif	34.494,98

La parole est donnée au 1er Vice-Président BALME, qui rend compte à l'Assemblée des différentes réunions de propagande et des élections qui ont eu lieu au Comité Départemental et le Président MAURER rend compte des travaux du C. A. de la Confédération Nationale.

La parole est donnée au camarade LASSERON, qui informe l'Assemblée que les Anciens des 32e et 232e R.I. 269e R.I.T. organisent pour le 14 mars une vente de solidarité au profit de leurs œuvres et invite tous les membres de la F.A.R.A.C. à visiter les nombreux comptoirs.

Le camarade LEVY demande la parole pour assurer l'Assemblée de son constant dévouement, il donne de multiples renseignements quant à ses démarches dans les différents offices et invite tous les camarades qui peuvent avoir besoin de son concours à s'adresser à lui en toute confiance.

Sur une question posée par le camarade GALANO quant à la carence de notre représentation à l'Office National, le Président répond qu'une solution ne tardera pas à intervenir et LEVY promet que s'il était nommé les intérêts de la F.A.R.A.C. y seraient défendus avec la plus grande énergie.

Différents camarades et notamment MORELLE se déclarent satisfaits des explications données.

Personne ne demandant plus la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h. 50.

Le Secrétaire Général,
G. LESENFANT.

Comptes Rendus des Sociétés

LA LEGION

Comte rendu de la réunion mensuelle du 13 février 1937.

La séance est ouverte à 21 heures par le Président Maurer, entouré de tous les membres du Comité directeur à l'exception du premier vice-président Mäder et du camarade Poirot excusés; excusés également, le général Boulet-Desbareau; les camarades Favre du Trembley, Baumgartner, Guillon, Maladry et Bernard Aïssa.

Le président signale la présence à la réunion du camarade Baer, membre de la société de Strasbourg qu'il salue amicalement et le prie d'être l'interprête de tous les camarades de Paris pour assurer ceux de Strasbourg et notamment le président Schulz et le vice-président Oberlin de leur sentiments affectueux et cordiaux.

La parole est donnée au secrétaire général pour la lecture du procès verbal de la réunion du 9 janvier qui est adopté sans observations.

Le Président renouvelle au cher camarade Vice-Président Kauffman les condoléances émues et affectueuses de l'assemblée à l'occasion du décès de son gendre, le camarade Carpentier, médaillé militaire, croix de guerre, et le prie de partager ces condoléances avec Mme Carpentier, sa petite-fille, et toute sa famille.

Le Président rappelle que si, à la Légion, on sait partager les joies, on sait également prendre une très large part aux épreuves qui accablent les camarades et désirant donner une nouvelle marque de sympathie au cher vice-président Kauffmann, membre de la société depuis 35 ans ainsi qu'à sa famille, il lui remet sur le champ une somme de 1.000 francs à placer par ses soins à la Caisse d'Epargne au nom de Mlle Madeleine Carpentier, sa petite-fille, à la condition formelle qu'elle ne puisse en disposer qu'à sa majorité ou par son mariage. Ce geste de haute portée morale est le résultat d'un sentiment désintéressé du cher camarade Schmid qui en sa qualité de secrétaire général de l'U. S. A. L., bénéficie d'une indemnité annuelle statutaire de 2.000 francs, or voulant contribuer pour une large part à soulager des infortunes, il a mis à la disposition du Président la moitié de son indemnité de 1935 et la totalité de 1936 et c'est grâce ä cet acte de générosité et d'altruisme que le Président a pu donner cette marque de sollicitude à la fillette du camarade Carpentier disparu; il le remercie encore profondément et chaleureusement.

Le Président est heureux d'annoncer le mariage du camarade Ch. Wyss; la naissance d'un fils dans le foyer Gruber et la nomination du camarade Eisenberg au grade de commandeur du Nicham-Iftikar; que tous reçoivent les félicitations sincères de l'assemblée ainsi que tous nos vœux pour le prompt et complet rétablissement de Mme Gruber et la santé de son bébé.

Le Président fait connaître aussi que le vice-président Levy, a fait don à la caisse de la Mutualité, de l'indemnité qui lui était due pour ses journées de maladie. le Président l'en remercie sincèrement. Il donne ensuite lecture d'une lettre qu'il vient de recevoir du camarade Magrini renfermant une somme de 50 francs pour la caisse de secours immédiats que Magrini offre à titre de remerciements pour l'emploi que le cher camarade Flieg lui a procuré ce qui lui permet de gagner largement sa vie; cette lettre est conçue en des termes si poignants que l'assemblée tout entière en est émue, le Président le remercie chaleureusement et le camarade Flieg se félicite d'avoir pu rendre service à un camarade dont l'esprit de solidarité est développé à un degré si élevé.

Le Président annonce que dans sa dernière séance le Comité directeur de la F. A. R. A. C., sur sa proposition a investi le camarade Flieg de la direction du service des placements qui fonctionne au sein de la F. A. R. A. C., une permanence sera assurée au siège par le camarade Flieg les deuxième et quatrième samedis de chaque mois de 19 h. 30 à 21 h. et le Président est persuadé que le camarade Flieg mettra au service de cette belle œuvre sociale tout son dévouement ainsi que toutes ses relations.

Le Président fait un pressant appel aux camarades délégués par la Légion au Comité du monument à élever à la gloire de l'Infanterie pour que tous soient présents à l'assemblée générale du 27 courant et puissent au moment du vote confondre leurs voix avec celles des délégués de la F. A. R. A. C. sous la direction du cher camarade Balme.

Le Président rappelle que l'assemblée générale de l'U. S. A. L. se tiendra le samedi 20 mars à 21 h. au siège, les camarades de la société sont invités à y assister sans toutefois ne pouvoir y prendre la parole.

Correspondance : lettres des camarades Favre du Trembley, Baumgartner, Bayer, Graetzer et convocation de la Flamme; à toutes il a été répondu.

Le camarade Chahinian se plaint de ne pas avoir de nouvelles de sa demande de naturalisation, le Président promet de s'en occuper.

Il résulte d'une vérification des comptes que sur la somme de 3.776 fr. 30 prise en chargé par le Président, il n'en est plus comptable que de 1.798 fr. 80 la différence ayant été remise au fur et à mesure des besoins au trésorier général.

Le Président charge le camarade Pold de représenter la société avec le drapeau à de nombreuses manifestations auxquelles la Légion a été invitée. D'autre part, plusieurs nouvelles adhésions sont enregistrées.

De nombreux secours ayant été accordés à des anciens légionnaires non sociétaires et le Président ayant recommandé à plusieurs d'entr'eux de s'adresser au Centre d'Entr'aide organisé aux Invalides et dirigé par l'ex-sous-officier Coupé sous la haute autorité de M. le Général Rollet , il lui fut répondu par les intéressés que jusqu'à présent ils n'avaient pu obtenir les concours espérés.

Plus rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 h. 30.

Le Secrétaire général,

CUEREL.

Le Président et le Comité Directeur de la « Légion » ont la douleur de faire part à tous les camarades de la F. A. R. A. C. de la mort prématurée de leur premier Vice-Président, le cher camarade Mader, capitaine de réserve, officier de la Légion d'honneur, Médaille militaire, Croix de guerre, décédé subitement dans la nuit du 21 au 22 février.

Le Comité Directeur de la « Légion » s'excuse auprès de tous de n'avoir pu les convoquer pour leur permettre d'assister aux obsèques afin de rendre un dernier hommage au cher disparu.

SOLFERINO

Anciens des 76e, 276e R.I. et 36e R.I.T.

Réunion du 2 février 1937

La séance est ouverte à 21 heures, par le camarade Macpherson, président.

Excusé : Seiltzer.

La lecture du procès-verbal de la dernière réunion faite par le secrétaire général est adoptée sans observation.

Macpherson a le regret de nous faire part du décès de Mme Sautet, membre d'honneur de notre Association, et rappelle son attachement à Solférino, notre camarade Dufour, secrétaire-adjoint a représenté notre Société aux obsèques.

Il regrette également d'avoir à nous faire part du décès de M. le colonel Marchand, qui nous avait fait l'honneur de présider une de nos fêtes, à la mairie du Xe arrondissement... Il nous communique la lettre de condoléances qu'il a adressée à Mme la colonelle Marchand.

Puis notre camarade Macpherson nous donne connaisance de la correspondance : lettre de M. le général Cottez.

« De M. le commandant Henry, qui nous fait l'honneur de nous remettre son adhésion, laquelle est acceptée à l'unanimité ».

Lettres des camarades Lalisse et Relle.

Répondant à l'invitation faite par les A. Américains, à la cérémonie du 17 janvier, notre camarade Hauteberque a représenté Solférino avec le drapeau. Notre camarade nous rend compte de cette cérémonie, faite à l'occasion de l'anniversaire de Washington, et qui emprunta un caractère grandiose.

Banquet annuel. — Il est fixé au dimanche 14 mars, à midi 30, à la taverne des Brasserie Dumesnil, 73, boulevard Montparnasse. Le prix est fixé à 33 francs, service compris. Afin de permettre à nos camarades n'habitant pas Paris, de pouvoir y assister, un déjeuner a été décidé au lieu d'un dîner, de plus nous aurons le salon à notre disposition jusqu'à 18 heures, ce qui nous permettra d'organiser une sauterie... Notre président espère nous y voir nombreux, avec notre famille et nos amis, afin de contribuer au succès de cette fête.

La parole est donnée au trésorier général Rosier, pour l'exposé de la situation financière arrêtée au 31 janvier 1937, qui est acceptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h. 15.

La prochaine réunion aura lieu le mardi 2 mars 1937.

Le Secrétaire général : SCHAAFF.

⁂

AMICALE DES ANCIENS DU 5e R. A. P.

Nous avons le plaisir de publier le poème émouvant de notre ami Lavigne, poème récité à l'inauguration du monument aux morts de notre régiment, à Verdun, le 17 janvier.

Je rêvais de la guerre et ne pouvais dormir:
Mille spectres blanchis, un régiment macabre
Défilaient devant moi, nus, sans casque et sans [sabre,
Aux cliquetis des os, je me sentais blêmir.

Soudain tous s'arrêtent et redeviennent vivants:
Le corps droit, les yeux vifs, la tête haute et [flère,
Je reconnais les morts de mon cher Régiment,
Et parmi eux: mes chefs, mes hommes, mes [frères.

Un pointeur sort des rangs, il m'embrasse et [me dit:
Dix-huit ans ont passé depuis la grande guerre,
Nous t'avons attendu et nous t'avons maudit,
Mais pour dire un pardon, nous surgissons de [terre.

Nous portons l'écusson qui fut aussi le tien,
Nous venons de partout, de la Woëvre à l'Ar- [gonne,
De toutes les attaques et de tous les soutiens,
Des coins affreux, surtout, que la mort affec- [tionne.

Souviens-toi des combats et des longues batail- [les,
Où l'on nous demandait des efforts surhumains:
Les autres récoltaient les honneurs, les médail- [les,
Puis, nous abandonnaient à nos noirs souter- [rains.

Nous fûmes des bâtards; nos familles éphémères
Nous quittaient aussitôt pour un autre secteur,
Et nous restions fixés au même coin de terre
Ne pensant qu'à la France, taisant notre ran- [cœur.

Il nous fallut tomber et notre sort fut pire,
On nous oublia même lorsque nous étions morts.
Les grands mots des discours ne peuvent nous [suffire,
A nous, qui n'avions pas de Monument aux [Morts.

Et nous vous maudissions, artilleurs du cin- [quième,
Vous qui nous connaissiez vous, nos chers com- [pagnons;
Vous, que nous avons vus, souffrir et pleurer [même,
Nous ne pouvions pas croire à un tel abandon.

Mais, pardon! chers! pardon! Le cœur plein [[d'allégresse,
Nous disons les mercis les plus reconnaissants,
Et le pieux monument qui maintenant se dresse
Vaut, pour nous, beaucoup plus que les plus [imposants.

Grâce à vous, les anciens, et à vos amicales,
Au Cent Cinquante et Un qui nous remplace ici,
Nous savons les mérites. Nos voix sépulcrales
Du fond de nos tombeaux, vous crient: merci! [merci!

Nous sommes tout à fait des Héros inconnus,
Votre arc de triomphe luit à la citadelle,
Et nous allons rentrer sous terre, tout émus,
Croyant plus que jamais à la France éternelle. »

L. LAVIGNE.

Fête enfantine du 7 février. — Notre fête a connu le plus beau succès, et la grande salle du salon des Familles paraissait petite tant l'assistance était dense; il nous a semblé que les enfants étaient plus nombreux que l'année dernière; quelques beaux travestis : pierrot, bouquet de cerises, tyrolienne, japonais, etc... et tous les assistants arborent les coiffures les plus cocasses.

A 15 heures le bal commence; l'Amicale compte des danseurs infatigables qui s'envolent dès les premiers accords; les enfants s'amusent en de sinueuse farandoles auxquelles les grands se mêlent souvent.

Plusieurs intermèdes très réussis : Gino fait accomplir des prodiges à sa petite chienne; les clowns exécutent leurs blagues, et — ô comble — un numéro équestre qui fait s'esclaffer toute l'assistance. Enfin Arliès vient nous dire quelques monologues et de spirituelles histoires.

L'explosion des obus Braquier, une distribution de dragées nous amènent au tirage de la grande tombola; Aubert fait tourner les sphères à en donner le vertige, et distribue les splendeurs accumulées par les dons de nos amis; et la fête prend fin avec cette manne.

Le trésorier débordé n'a pu dénombrer les sommes recueillies, mais il nous annoncera certainement un chiffre élevé.

Soirée du jeudi 11 *février.* — Une nombreuse assistance est réunie aux Armes de la Ville; notre camarade Haas qu'on n'avait pas vu depuis si longtemps est présent. Auberthot et Debeauvais sont excusés.

Deux nouvelles adhésions :

Chazotte Fernand, 11, rue Baudran, Arcueil (Seine); Lelièvre Fernand, 13, rue de Belleville, Paris 19e.

Le commandant Chenal ouvre la séance en rappelant les dates importantes pour notre Amicale : l'inauguration du Monument aux Morts à Verdun le 17 janvier; il remer-

cie nos camarades Verdunois de leur cordial et chaleureux accueil et les félicite de la splendide réussite de cette cérémonie émouvante. Il a reçu une lettre de Mme Mallet qui remercie les camarades de l'Amicale de Paris pour les fleurs déposées sur la tombe de son mari à Verdun. Le compte rendu, un peu chahuté par les typos de la F. A. R. A. C. quant à l'ordonnance des chapitres est paru dans le dernier numéro.

Notre président dit le beau succès de la fête enfantine et adresse ses remerciements aux organisateurs, spécialement Aubert et Bliès, aux dames, toutes aussi zélées qu'aimables, aux donateurs de lots et aux acheteurs de billets de tombola.

Notre ami Lavigne nous a envoyé des photographies de la cérémonie de Verdun, et Mailliard, le porte étendard sans peur et sans reproche s'est aussi montré un reporter habile; de nombreuses photographies ont été retenues et d'autres pourront l'être, ainsi que des maquettes du monument, à la réunion de mars. Nous tâcherons aussi de présenter à cette réunion, quelques films d'amateur pris pendant la cérémonie.

Notre camarade Boutteville a assisté à la cérémonie de la Flamme du 17 janvier en l'honneur des Américains et nous en fait le récit.

Prochaine réunion le jeudi 11 mars à 21 heures aux Armes de la Ville, 66, rue de Rivoli.

Le Comité.

AMICALE DU 23e DRAGONS

Nécrologie

Notre Président, Christian de Charmasse, vient d'avoir la douleur de perdre sa femme, Mme de Charmasse, née Marie de Bossoreille de Ribou, décédée le 15 février 1937.

Ses obsèques ont été célébrées le 20 février, dans la plus stricte intimité, en la cathédrale d'Autun. Le secrétaire général se fait l'interprète de tous les membres de l'Amicale pour adresser à de Charmasse, si douloureusement éprouvé dans cet affreux malheur, ses condoléances émues et ses sentiments de très vive sympathie.

Un service religieux sera célébré à Paris ultérieurement, entre le 8 et le 12 mars; le secrétaire général fera le nécessaire pour prévenir à temps tous les camarades de l'Amicale.

P. B.

« LES CHAMOIS »

Compte rendu de la réunion du vendredi 12 février 1937

A 21 h. 45 un coup de téléphone! Notre président docteur Gardinier retenu près de ses malades s'excuse de ne pouvoir venir. Il nous laisse toutefois l'espoir de le voir en fin de soirée.

La séance est alors ouverte par le vice-président Thomas assisté par le colonel Reboul, Godeau vice-président du 297e R. I. A. Kiki, Sansoz secrétaires, Veron trésorier, Bouvier, H. Dusseau, Maret, Masset, Theyssedre membres du Comité.

Excusés : Bron, Chautagnat, Cailloux, Arbet, Sphemeir. Remarqués parmi les présents : les deux frères Albrieux accompagnés de leurs charmantes épouses, Aguettaz, Bruyas, Berthollet, Carcey, Cherfils, Gaide, Libault, Lapierre, Leclerc, Masset Marius, Moirand, Mettas, Mercayrol, Ollier, Reverond, Vorger.

En l'absence du président le secrétaire général souhaite la bienvenue aux nouveaux adhérents Reverond et Jacob, du 97e R. I. A. et Clément du 297e R. I. A., espérant qu'ils seront fidèles aux réunions. Remercie Mesdames Albrieux ainsi que Mettas et Leclerc, deux revenants.

Il fait part du deuil cruel qui frappe notre camarade Curtenaz, exprime ses regrets de n'avoir pu prévenir les camarades et n'avoir pu lui-même assister aux obsèques de Mme Curtenaz ayant été touché trop tard par le billet de faire part. Dit avoir adressé à notre malheureux camarade les condoléances émues des Chamois et de lui-même en particulier.

Il rend compte de son voyage à Lyon, de l'accueil toujours si affectueux fait par les camarades Lyonnais au représentant des Chamois parisiens, et fait l'éloge des organisateurs lyonnais pour la magnifique cérémonie à laquelle il a assisté avec notre drapeau entouré de 29 drapeaux d'Anciens Combattants lyonnais et alliés.

On discute ensuite de l'organisation du congrès des Chamois qui est fixé au 8 mai, donne connaissance du programme prévu.

Lecture est donnée de la lettre aimable du camarade Gerente, conseillant de reculer la date du congrès. Le secrétaire exprime ses regrets de ne pouvoir donner satisfaction ou du moins de suivre le conseil judicieux du camarade Gérente, député de la Haute-Savoie, en raison de l'inauguration du monument élevé à la mémoire du général Babot et à la 77e D. I. qui est définitivement fixée au 9 mai.

L'étude de ce congrès est renvoyée au Comité directeur qui a mission de se réunir d'urgence. Instructions sont données au secrétaire.

La prochaine réunion est fixée au vendredi 13 mars 1937.

La séance est levée à 23 h. 45.

Le Secrétaire :

KIKI.

Nous avons appris que notre cher camarade Chautagnat a dû subir une opération douloureuse et qu'il est en traitement à la Pitié. Les visites étant interdites, des nouvelles ont été prises auprès de Mme Chautagnat. Notre frère d'armes est hors de danger, mais souffre beaucoup. Nous lui adressons tous nos vœux de prompt rétablissement.

Nous avons assisté à une réunion de la philanthropique savoisienne qui a été chargée de réunir les Anciens Combattants savoyards en vue de la cérémonie du transport de la Flamme de Paris à Aix-les-Bains à l'occasion du congrès de la fédération des A. C. de Savoie. Nous engageons tous les anciens du 97e, Savoyards d'origine, à venir à la réunion constitutive du Comité qui aura lieu le lundi 1er mars au Foyer Savoyard (Café du Matin, boulevard Bonne-Nouvelle) à 21 heures.

***

LE RALLIEMENT

des Anciens des 69e, 269e R. I. et 42e R.I.T.

Assemblée générale du 10 février 1937

Séance ouverte à 21 heures par le président Minet, assisté des vice-présidents Hébert et docteur Bilhaud, Delanoë trésorier-adjoint; Jonnet, Morelle J.-B., Baudelot, Henry Pol, Guillemant, administrateurs, 106 présents, dont MM. les colonels Le Villain et Bernard G., Roullet, Liéby et Louis Lévy vice-présidents honoraires.

Excusés : Larue, Beaulieu, Buisson, Bernard G., Chamerlat, Pierni, G. Bonnet, Charles Abert, Charles Georges, Aubert, Lorétan et M. le colonel Vétillart que nous avions convié à assister à notre assemblée générale et qui se fera un plaisir d'assister à la réunion mensuelle du 10 mars prochain.

Ouvrant la réunion, le président Minet félicite le camarade Bégaud, classe 1918, qui vient de recevoir la Légion d'honneur et lui donne l'accolade aux applaudissements de tous. Bégaud, jeune soldat de la 7e Cie du 69e R. I., classe 1918 qui s'est signalé particulièrement à Verdun, Courcelle (Oise) aux affaires d'Amblémy, de Bieuxy (devant Soissons) de la Basse forêt de Coucy, du Massif de St-Gobain, en Belgique; titulaire de 2 citations nommé caporal à 20 ans, médaillé militaire, le ruban rouge vient de confirmer sa belle tenue pendant la grande tourmente.

Le président remercie les camarades lieutenant Marion, classe 1914, 12e Cie du 69e, Lescœur, classe 1905, 20e Cie du 269e, Liénard, classe 1895, 4e Cie du 69e de leur présence et pour leur adhésion.

Le président donne lecture de la corres-

pondance que nous voulons écourter faute de place dans le journal, mais il est remercié vivement par MM. les colonels Le Villain, Vétillart et le capitaine Dessasures pour l'envoi de photos de la si inoubliable cérémonie de Morhange et signale surtout les remerciements du colonel Baltazard, commandant le 69e R. I. F. reconstitué, pour la collection à lui adressée, à joindre aux archives du 69e et dont il en conservera une pour ses enfants en souvenir de cette journée du 10 octobre 1936, remise du drapeau de ce valeureux régiment dont il en a la garde sous son commandement, lettre du capitaine Souterelle, de Reims, et de beaucoup de camarades qui joignant leur obole pour les fanions de compagnies, nous envoient des livres en quantités, pour les soirées très longues de nos jeunes camarades du 69e R. I. F., sans oublier l'envoi spécial de souvenirs du camarade Auer, du 269e, souvenirs personnels qu'il donne si gentiment pour les jeunes bons camarades.

Notre camarade Merloz qui déjà frappé par la maladie, viens de perdre son père, nous lui adressons ici, nos plus sincères condoléances et nos meilleures vœux pour lui-même.

Le président adresse ses félicitations et celles de tous au camarade Lévy, pour la médaille militaire qu'il vient de recevoir, et au camarade Mesnard, qui vient d'être nommé, président des vétérans des armées de terre et de mer du 18e arrondissement de Paris.

Le président R. Richard, de Nancy, fait savoir que l'assemblée générale suivie du banquet annuel aura lieu le 14 mars 1937 à Nancy et nous prie de bien vouloir y assister le plus nombreux possible; nous transmettons au trésorier général Nancéen Aubrège, nos félicitations pour sa nomination au grade de Chevalier du Mérite Agricole.

Puis le président donne lecture du rapport moral et financier de l'exercice 1936, qui lui vaut de la part de l'assemblée des applaudissements unanimes et le camarade Baudelot au nom de tous lui demande de bien vouloir continuer d'assumer la lourde tâche qu'il détient depuis 17 années et qui a fait que le ralliement reste toujours à la hauteur de la place acquise par son prédécesseur H. Pichaut, soutenu comme toujours par les camarades si dévoués Hébert, Lorétan, Pol Henry et bien d'autres que nous ne pouvons citer faute de place car ils sont très nombreux. Pour écourter, nous n'exposerons ici que le rapport de la commission de contrôle si bien dirigée par le camarade Bernard Emile.

Le 31 décembre 1936, la situation financière s'établit comme suit :

Recettes (y compris intérêts et subventions de l'année précédente) chapitre premier	2.500,78
Dépenses	2.103,95
Excédent de recettes	396,83
Cet excédent de recettes, ajouté à l'avoir disponible au 1er janvier 1936, qui était de	7.210,16
donne	7.606,99

L'avoir est représenté de la façon suivante :

Fonds commun inaliénables ..	16.948,60
Fonds disponibles	6.723,49
Espèces en caisse (en mains du trésorier général)	883,50
Total	24.555,59
Soit une augmentation de	1.312,25

Des félicitations sont adressées à l'unanimité au camarade Lorétan, trésorier général pour son dévouement, si désintéressé, aux finances de notre groupement.

Le vice-président Hébert rend compte du résultat inespéré de sa circulaire pour les jeux et livres à nos jeunes camarades et l'obole de tous pour que les compagnies du 69e reconstitué soient dotées de « Fanions », le président remercie les camarades et fait un dernier appel aux retardataires peu nombreux cependant et demande à Hébert de faire le nécessaire vis-à-vis du régiment, le 14 mars prochain. Puis sur la proposition du président Minet et à l'unanimité, le colonel Baltazard est nommé vice-président d'honneur, place acquise par son dévouement et son amabilité pour maintenir la liaison des Anciens envers les jeunes de ce glorieux régiment, dont notre prolonge date de 1894 et qui est des plus resserré par la camaraderie des jours passés côte à côte pendant la grande tourmente et que nous ne désirons plus revoir. Puis il est procédé au vote pour le renouvellement du conseil pour 1937, qui se trouve composé comme suit : Minet Elie, président, 49, rue des Poissonniers, Paris; Hébert Adolphe et docteur Bilhaud, vice-présidents; Lorétan Jean, trésorier général; Viélard Albert, secrétaire général; Delanoë Henri, trésorier adjoint; Bernard Emile, secrétaire adjoint; Baudelot, Henry Pol, Jonnet, Morelle J.-B., Guillemant, administrateurs; Valentin Emile, Larue Lucien, Beaulieu J., membres de la commission de contrôle.

Délégués à la F. A. R. A. C. : Hébert A., Morelle J.-B. et Henry Pol.

La séance est levée après des applaudissements mérités pour le président et les membres du conseil pour leur tâche ingrate mais tenace à maintenir le rang acquis par le Ralliement depuis 37 années.

L'auxiliaire de service : Bernard EMILE.

Prochaine réunion mensuelle, mercredi 10 mars 1937. Soyez nombreux le colonel Vétillart sera des nôtres.

E. B.

***

AMICALE DES ANCIENS DES 32e ET 232e R. I. ET 69e R. I. T.

Notre réunion du 10 février réunissait quelques amis qui bravant le mauvais temps nous aportaient le réconfort de leur présence.

Notre président ouvre la séance et fait la lecture du courrier, lettre d'invitation du 66e qui invite notre président à son banquet anuel, compte rendu de la nomination du camarade Benoit, qui à la lourde tâche de composer et de diriger « l'Echo de la F. A. R. A. C. », au titre de Chevalier de la Légion d'honneur, nous lui adressons nos très vives félicitations. Notre ami Savatier et Mme nous avaient représenté à la fête de la Djeballa, nous les en remercions.

Sur proposition du camarade Ordonneau, notre camarade Daviaud nous prépare un carnet-agenda, dans lequel se trouvera les noms et adresse de tous les membres, cette initiative est très heureuse, et permettra à ceux d'entre nous qui auraient besoin d'un renseignement, de s'adresser à l'un des membres de l'Amicale.

Nous avions omis sur le dernier article de parler de la cérémonie de la Flamme, présidée par les volontaires américains; invité, le bureau était largement représenté, tant par les anciens que par les cadets, et nos amis américains, qui font très largement les choses, nous avaient priés de nous rendre, après la cérémonie, au Pershing Hall, où une réception très cordiale nous fut réservée.

N'oubliez pas, chers camarades, que le dimanche 14 mars nous faisons notre vente de solidarité dans les salons de la Brasserie du Pont-Neuf, de 14 h. à 18 h. Venez-y nombreux, nous avons besoin et de vendeurs et d'acheteurs, invitez vos amis, qui sont assurés d'y trouver des articles à des prix plus bas que les cours actuels, vous ferez donc, en même temps qu'une bonne action, une excellente affaire.

Nous apprenons avec beaucoup de joie que notre ami Ordonneau vient de recevoir les palmes d'officier d'académie, cette récompense, très méritée, nous fait un immense plaisir, car nous savons combien cet excellent camarade se dévoue pour notre Amicale, toujours sur la brèche pour composer et exécuter les programmes qui donnent à notre Association cette ambiance que l'on ne retrouve dans aucune Amicale régimentaire. Nous lui adressons, au nom de tous, nos plus cordiales et plus sincères félicitations.

Pour le Bureau : *L. R.*

L'Amicale des Anciens des 32e et 232e R.I. organise, pour le dimanche 14 mars, dans les salons de la Brasserie du Pont-Neuf, rue du Pont-Neuf, une vente de solidarité destinée à alimenter sa caisse de secours. Les articles mis en vente provenant de dons ou d'achats faits avant les événements actuels et dans des conditions exceptionnelles seront cédés à des prix extrêmement bas. Les membres faisant partie de la F. A. R. A. C. sont cordialement invités et sont assurés qu'en venant nous rendre visite, ils feront une excellente affaire en même temps qu'une bonne action.

***

« LA DJELLABA »

Le président et le comité de la « Djellaba » (société des Anciens du Maroc) avaient convié leurs amis à une soirée dans les salons du Cercle Militaire, présidée par le général Hure, membre du Conseil Supérieur de la Guerre, ancien commandant supérieur des troupes au Maroc.

Soirée très réussie: nombreux uniformes, toilettes élégantes, programme choisi. Le lieutenant Barbare, secrétaire général, fit un bref exposé de la situation de la Société,

puis le président-colonel breveté Messal, évoqua ses premiers souvenirs marocains (1908). On fit place au théâtre. Le public s'amusa follement en écoutant les « rosseries » du fantaisiste Géo Pomel, apprécia la voix du ténor Robert Mourgan, applaudit aux transformations de Clément-Max et au sabir d'Aniorte.

Après un court entr'acte pendant lequel de gracieuses jeunes femmes quêtèrent au profit de l'œuvre, nous entendîmes le très fin et très spirituel Jean Marsac, puis une cantatrice Suzanne Bizos, nièce de notre camarade le capitaine Maillot, qui détailla quelques mélodies d'une voix charmante et avec beaucoup de style.

Un gros succès fut fait au jongleur Starleys qui accompagnait ses tours de mots humoristiques, et au caricaturiste Roll qui croqua rapidement d'un crayon malicieux, quelques-uns de nos plus célèbres politiciens. Le même Roll avait ouvert la séance par des « illusions » et assuma pendant toute la soirée, *le rôle*, sans *jeu de mot*, de speaker. Un bel artiste et qui a plus d'un tour dans son... sac.

Le compositeur Mourgan tint sans arrêt le piano d'accompagnement avec un talent tout à fait remarquable.

Remarqué dans l'assistance les représentants du Ministère de la Guerre, du maréchal Franchey d'Esperez, du général Noguès, du général Massiet, l'amiral Guepratte, les généraux Clément, Coullaud, Defrère, Detroyat, Armingeat, de France, Frugier, d'Humières, Guil, Henrys, Larras, Mollandin, Vary, Prioux. Les attachés militaires étrangers : le capitaine Mosca (d'Italie), le colonel Potopeano (de Roumanie), le capitaine Van Helmont (de Belgique), le colonel Fyda (de Pologne), le colonel Carabatos (de Grèce), le commandant Pavlovitch Dragoslave, le commandant Dimitri Yenith, le lieutenant Givoin Yankonitch, ces trois derniers de l'armée yougoslave. Le ministre plénipotentiaire Clauery.

Le représentant du Conseil Municipal de Paris; les directeurs des Offices du Maroc et de Tunisie ; MM. Maurer, président de la F. A. R. A. C.; Moussou et Jarry, présidents des Chasseurs d'Afrique; les colonels Sevez, Bruyas; les capitaines Moulin, Plait, Finot, etc...

A l'occasion de cette soirée, des distinctions honorifiques ont été attribuées à plusieurs camarades : Bernard, Eymard, Barbare, Hilpert, Broutin, Lafonta, Legros, etc...

Nous ne voulons pas terminer ce compte-rendu sans adresser des félicitations toutes particulières à ceux qui avaient brillamment organisé cette fête, nos camarade Messal, Maillot, Eymard, Barbare, etc...

P.S. — L'Assemblée générale de la Djellaba aura lieu au Cercle Militaire, place St-Augustin, le samedi 20 mars, à 17 heures.

***

RANCOURT-VERDUN

La remise de la fourragère au 151e Régiment d'Infanterie par les Anciens de « Rancourt-Verdun »

C'est par *l'Echo de la F.A.R.A.C.*, qui est toujours lu avec intérêt que M. le Colonel de Lattre de Tassigny, commandant le 151e Régiment d'Infanterie, a eu connaissance de notre Association; il a pu, par nos communiqués, se faire une juste idée de la valeur de notre Amicale et cela l'a engagé à se mettre en rapport avec notre Président, auquel il a adressé l'aimable lettre qui a été lue à notre dernière réunion. Dans sa lettre, le Colonel de Lattre de Tassigny, en nous félicitant de maintenir l'esprit de solidarité et de camaraderie entre les anciens du 151e et du 351e, nous disait combien il serait désirable à tous les points de vue que cette camaraderie existant aussi heureusement entre les anciens du Régiment, s'établisse également entre le 151e d'hier et le 151e d'aujourd'hui, ce qui était notre vœu le plus cher, depuis longtemps déjà ! C'est heureusement chose faite aujourd'hui, Mayer ayant de suite solutionné cette heureuse requête et qui constitue pour l'avenir de notre Association un gage des plus précieux. Nous avons donc la certitude maintenant que « Rancourt-Verdun », grâce au Colonel commandant le 151e R.I., continuera à vivre après nous et à porter dignement le flambeau de notre cher régiment.

Dans sa réponse au Colonel, notre Président exprimait le désir que nous avions, d'avoir l'honneur de remettre la fourragère aux jeunes recrues et par retour du courrier, nous avions l'immense joie de recevoir une acceptation enthousiaste.

Aussitôt une circulaire est adressée à nos camarades, indiquant que cette cérémonie était fixée au samedi 30 janvier.

C'est ainsi que 16 de nos fidèles camarades prenaient le train de 7 heures à la gare de l'Est.

La délégation parisienne se composait comme suit : Mayer, président; Chef d'escadron Bourgoin; Martin, vice-président; Chapart, secrétaire général; Dautruche, trésorier; Martarèche, Ferrand, Lenfant, Bintin, porteur du Drapeau; Carlon, Torchon, Hunziker, Giroux, Baticle, Robert Emile, Darmoy, lieutenant au ministère de la Guerre. Notre camarade Chaillet, souffrant, avait dû s'excuser au dernier moment.

En gare d'Epernay, Robert, notre ancien président, était venu s'excuser et nous serrer la main. Cependant qu'à Bar-le-Duc, notre ami Lamorlette se joignait à nous et que nous retrouvions en gare de Metz, Maurice Caillet, l'un des héros du 151e, Panau, ex-capitaine commandant la 19e Cie du 351e, et Goubert venu de Toul.

A notre descente du train, en gare de Metz, notre délégation fut reçue par M. le Lieutenant-colonel Du Couëdic de Kergoaler, accompagné de plusieurs officiers. Après les présentations, les photographes opèrent ! (il y en aura toute la journée). Visite de la ville, pendant que M. le Lieutenant-colonel Moutet, également accompagné d'officiers du régiment, reçoit à la gare la délégation du Nord qui arrive à 12 h. 44 et qui est composée de MM. Pauchant, président, Gadenne, Bourgeois, Delie, Applaincourt, Imbrecht, Lecocq, Médo, Delplanque, Debodenance, Cormorant, Gaillet, Grimomprez, Lézy.

A 13 heures notre délégation pénètre dans la cour de la caserne Grossetti, spécialement décorée pour la circonstance et M. le Colonel de Lattre de Tassigny, entouré de tous les officiers du régiment, souhaite la bienvenue à tous les camarades, en les priant de monter à son bureau, où un porto d'amitié a été servi. A ce moment, Mayer, notre président, remet au Colonel de Lattre de Tassigny, au nom de « Rancourt-Verdun », une ancienne carte de la région de Metz, datant de 1587; à son tour le Chef d'escadron Bourgoin lui fait présent d'une photographie le représentant en capitaine portant le drapeau du 151e R.I. et de la délégation venue à Paris le 13 juillet 1917, à l'occasion du défilé des drapeaux décorés de la fourragère. Entre temps arrive le Lieutenant-colonel Moutet, suivi de la délégation de Roubaix, qui est accueillie chaleureusement.

Quoique modestes, mais offerts avec notre cœur, ces souvenirs ont ému le Colonel, qui nous remercie vivement.

Puis le Colonel de Lattre de Tassigny donne lecture d'une jolie lettre qu'il a reçue du Général Boulet-Desbareau et d'un télégramme de notre camarade Coustenoble, qui, empêchés de venir, ont tenu à affirmer qu'ils étaient de cœur avec nous.

Le Colonel exprime sa joie de nous voir réunis autour de lui et nous met de suite à l'aise en disant que nous sommes chez nous; en quelques mots d'une grande simplicité, il nous indique qu'il a toujours cherché à ce que la vie de caserne soit la plus agréable possible : confort, distractions, rien ne manque; coopérative bien achalandée, orchestre jazz par bataillon, une splendide salle de cinéma parlant, où l'on présente les grands films qui passent sur les écrans de Paris.

Le Colonel a également créé un service photographique très moderne, permettant de prendre des clichés de tout ce qui concerne la vie du régiment. Les épreuves sont tirées immédiatement sur cartes postales et vendues seulement 50 centimes. Ainsi les soldats, en écrivant à leur famille, joignent ces souvenirs à leurs lettres et quand ils seront libérés, pourront retrouver une collection de photos qui leur permettra de revivre le temps passé dans leur beau régiment.

Mais le Colonel s'aperçoit que l'heure tourne rapidement et nous demande de passer à table. A peine avions-nous posé un pied dans la cour que nous entendons l'imposante musique du régiment (140 exécutants, pouvant être portés à 170), attaquer brillamment la marche du 151e R.I. Cette splendide musique, dont le tambour-major et tous les tambours sont équipés de cuirs impeccablement blancs, capables de faire pâlir d'envie celle de la Garde Républicaine, est à la fois un régal des yeux et des oreilles. Les mouvements judicieusement ordonnés et réglés des tambours et des clairons, la marche chantée par tous les exécutants, fait que nous assistons à une véritable parade qui laisse loin derrière tout ce que nous avons pu voir et entendre dans les grands défilés des musiques françaises

et étrangères à Paris. Tout cela est dirigé de main de maître par le jeune Chef de musique Massinon, qui anime cette phalange avec une maîtrise digne des plus grands chefs de pupitres.

Puis chacun prend place autour d'une splendide table de 170 couverts, toute fleurie de mimosa. Assistaient à ce déjeuner, tous les Officiers du régiment, une délégation d'une centaine de sous-officiers, de caporaux et de soldats et tous les Anciens de Paris et du Nord; nous avons eu également l'agréable surprise d'avoir avec nous le fils de notre camarade Torchon, soldat au 69e.

A la table d'honneur avaient pris place : M. le Colonel de Lattre de Tassigny, ayant à sa droite Mayer, président, M. le Lieutenant-Colonel du Couëdic, et à sa gauche Pauchaut, président du Nord et M. le Lieutenant-colonel Moutet. La fusion fut complète et la gaîté également; les jeunes recrues écoutant leurs anciens raconter leurs souvenirs, et les anciens heureux de l'émouvante cordialité de cette splendide réception et frappés de l'excellente tenue des jeunes. Le menu fut unique et apprécié par tous; entre autres une fameuse bouillabaisse faite par le chef de Basso, à Marseille! et arrosée de délicieux vins de la Moselle.

Pendant tout le déjeuner un orchestre-jazz nous joua tous les airs en vogue de 1914 à 1918 et cela à la joie de tous les anciens de Rancourt-Verdun qui se sentaient rajeunis de 20 ans! Nous tenons à adresser au chef cuisinier, à ses aides et à tous ceux qui se sont si bien acquittés du service, nos remerciements et nos félicitations bien sincères.

Au Champagne, le Colonel De Lattre de Tassigny donne la parole au Président Mayer, de Paris :

Mon Colonel, Messieurs,

Mes Chers camarades,

« C'est pour moi un devoir très agréable, dont je ressens tout l'honneur, que d'être chargé de vous remercier de la si fraternelle invitation, qui vaut aux Anciens de Rancourt-Verdun, la grande faveur de se trouver auprès de vous à cette table.

Nous vous sommes, très reconnaissants, mon Colonel, de nous avoir conviés à participer activement à la belle fête de notre glorieux régiment, nous, anciens, parmi les bleus.

Au cours de quatre années de lutte, et plus particulièrement quand ils s'acharnaient et périssaient à la défense de la vieille cité des Hauts de Meuse, les 151e et 351e R.I. ont fait leur, la forte parole du grand Guynemer : « Il y a une limite aux forces humaines, une limite qu'il faut toujours dépasser ».

La fourragère jaune et verte a été la récompense de ces vertus militaires, dont tant de camarades disparus, hélas! dès ce moment, ont donné la preuve. Ces vertus, j'en suis certain, nous les retrouverons tout à l'heure sur les visages disciplinés des jeunes soldats d'aujourd'hui. Aussi est-ce avec émotion, avec orgueil et avec joie, que nous, les survivants, allons remettre à ces jeunes soldats, cette distinction éminente et si simple. Puisse cette torsade de rude laine être pour les enfants du 151e le lien familial que se transmettent les générations et constituer le lien symbolique et traditionnel qui unit dans la suite des temps, les classes aux classes.

Mais un lien plus matériel et plus direct, vous l'avez justement conçu et généreusement proposé, mon Colonel, c'est la présence que nous souhaitons fréquente à quelques-unes des réunions mensuelles de notre groupement, soit de vous-même, soit de vos représentants. Cette présence qui nous honorerait sera accueillie avec la plus grande joie par nos camarades.

Par ailleurs, si l'heure de nouvelles batailles était à envisager... appuyé d'un brillant corps d'officiers, vous avez le mérite et l'honneur, mon Colonel, d'être le chef d'un noble et vaillant régiment.

Nous, les anciens, serions fiers et confiants de revenir servir sous votre haut commandement, car c'est une grande destinée que de combattre et de mourir au milieu de ceux avec lesquels on a souffert et triomphé.

Mon Colonel, Messieurs, mes chers Camarades, je vous invite à lever vos verres à la santé des soldats qui servent au 151e, à la santé des officiers et du chef distingué qui les commandent, à la bravoure du 151e, à la gloire de la France! »

De chaleureux applaudissements viennent attester à notre président toute la sympathie que le 151e d'active porte à ses anciens frères d'armes.

Le Colonel cède ensuite la parole à notre ami Pauchant, président de la filiale du Nord :

Mon Colonel, Messieurs,

Mes Chers Camarades,

« Après l'allocution du camarade Mayer, président du groupement de Paris, permettez-moi, mon Colonel, au nom de la délégation du Nord, de vous remercier de votre aimable invitation et du grand honneur que vous nous avez fait en nous invitant à assister à la remise aux jeunes soldats de la fourragère gagnée pendant la guerre par notre glorieux régiment. Les anciens des 151e et 351e assisteront à cette cérémonie patriotique le cœur plein de fierté d'avoir appartenu à ces magnifiques unités, et de reconnaissance pour vous, mon Colonel, qui avez voulu affirmer par leur présence l'indestructible lien que doit réunir les anciens aux jeunes, le passé et l'avenir. Nous serions certainement plus nombreux s'il n'y avait l'éloignement et aussi d'autres considérations que vous comprendrez, mais je puis vous affirmer, mon Colonel, qu'ils sont tous en ce moment précis avec nous, près de nous. Mayer me permettra, mon Colonel, d'exalter après lui et de glorifier en cette belle manifestation la mémoire de ceux qui ne sont plus, des héros des 151e et 351e R.I., qui ont tout sacrifié pour que la France continue à vivre.

Nous qui sommes des régions envahies, nous leur devons la liberté, l'indépendance, grâce à eux nos enfants ont conservé l'ineffable bonheur de demeurer Français et ils auront la joie dont ils apprécieront plus tard la grandeur, de servir notre beau pays. Puisse, en effet, la génération des jeunes qui monte actuellement de posséder les vertus de leurs aînés, conserver toutes les qualités de notre race, qualités qui dans la paix, comme dans la guerre, ont fait de la France, la plus belle des Patries et assuré magnifiquement son prestige dans le monde. Laissez-moi terminer, mon Colonel, en exprimant notre très grande satisfaction de savoir que notre ancien régiment stationne actuellement à Metz, au cœur de cette Lorraine qui avait été arrachée à la mère-patrie en 1871 et que l'armée française a reconquise grâce à la valeur de ses chefs et de ses poilus, à l'ardeur qu'ils ont mis à vaincre l'ennemi héréditaire, à la foi qui les a soutenus et entraînés au cours des quatre années de lutte et de sacrifice. Je lève mon verre en votre honneur, mon Colonel, en l'honneur de vos officiers et de tous ceux qui servent sous vos ordres, au nombre desquels je vous demande de compter les anciens qui ont combattu pour l'honneur du numéro. »

Notre ami Pauchant, président du Nord, est également vivement acclamé. Le Colonel de Lattre de Tassigny se lève et prend la parole. Il dit sa grande joie de voir à ses côtés en ce jour la nombreuse délégation des anciens de Rancourt-Verdun et son émotion de voir la fourragère remise à ses jeunes par ceux qui l'ont gagnée; magnifique rattachement du présent au passé.

Puis, se recueillant, le Colonel dit : « J'avais émis trois vœux. Le premier, d'avoir une salle d'honneur digne du glorieux régiment que j'ai l'honneur de commander et des anciens de Rancourt-Verdun, salle d'honneur dans laquelle seront mis en bonne place les souvenirs de guerre que je pourrais rassembler. Le deuxième vœu était d'établir une liaison étroite entre le 151e de la guerre et le 151e d'active; ce vœu est désormais réalisé, puisque les anciens, malgré leurs occupations, vous prouvent par leur présence qu'ils sont restés fidèles au souvenir de leur cher régiment où ils ont fait preuve de tant de bravoure et de sacrifices.

Le troisième serait que tous ici présents, nous puissions nous retrouver ensemble à Verdun; nous irions nous recueillir sur les champs de bataille où s'illustrèrent les anciens et nul mieux que ce pieux pélerinage affirmerait encore la solidité de notre union. J'espérais, mais maintenant je suis persuadé que ce troisième vœu se réalisera. »

Chacun de ces vœux fut salué de frénétiques applaudissements et à la fin de son allocution, le Colonel de Lattre de Tassigny fut de nouveau salué par toute la salle debout d'un tonnerre d'applaudissements et d'un énergique triple ban. Le banquet terminé, les officiers, sous-officiers et soldats reprennent leur place dans les unités et le Colonel nous fait conduire en auto à la Ca-

serne Grandmaison où a lieu la cérémonie. La délégation de Rancourt-Verdun en colonne par quatre pénètre dans la cour. La garde de police en bleu horizon présente les armes, alors que nous passons sous un arc de triomphe édifié par les jeunes soldats et sur lequel on pouvait lire : Honneur aux Anciens 151e-351e. Nous nous plaçons en ligne sur un rang face au régiment massé en colonnes de bataillon.

Le Colonel De Lattre de Tassigny, à cheval, prend le commandement de son unité et, après le commandement de « Présentez Armes », les jeunes soldats sont présentés au glorieux drapeau du régiment, encadré des drapeaux de « Rancourt-Verdun » de Paris et de Roubaix.

Après que le Colonel eut évoqué l'héroïque passé du 151e R.I. et rappelé en termes émouvants le caractère sacré du drapeau, il vient épingler à chacun de nous l'insigne du régiment. Il n'est pas un d'entre nous qui n'ait eu l'honneur d'être ainsi décoré des mains de notre Colonel, qui n'ait vécu à cet instant inoubliable une minute d'émotion intense, et n'ait senti ses yeux s'embuer au souvenir des rudes journées de la guerre.

Puis le Capitaine Tharoux, adjoint au Colonel, donne lecture des quatre citations à l'ordre de l'armée qui ont valu au régiment la fourragère aux couleurs de la médaille militaire.

S'adressant à ses hommes, le Colonel leur dit : « Personne n'est mieux qualifié pour vous remettre la fourragère que ceux qui l'ont vaillamment gagnée en défendant le sol de la Patrie et qui ont été les héros des citations que vous venez d'entendre. »

Selon l'affectation qu'ils ont eu pendant la guerre, les anciens attachent la fourragère aux jeunes de leur compagnie, en accompagnant ce geste de quelques mots aimables. En donnant à voix haute leur nom et leur affectation, tous ces jeunes soldats se redressaient à notre passage et nous retrouvions sur leur visage décidé ces vertus militaires dont faisait tout à l'heure allusion le Président Mayer dans son allocution.

Les anciens de « Rancourt-Verdun » sont non seulement heureux d'avoir eu l'honneur d'accomplir ce geste symbolique, mais avant tout ils sont fiers d'avoir de tels successeurs.

Le Colonel De Lattre de Tassigny nous fait ensuite le très grand honneur de nous faire passer le régiment en revue. Puis le Commandant du 1er Bataillon fait appeler notre bon camarade Maurice Caillet, qui a eu l'honneur d'être fait Chevalier de la Légion d'honneur sur le champ de bataille par le Général Pétain et le Bataillon entier pour lui seul, lui présente les armes !

Et maintenant, c'est tout le régiment qui entonne la Marche du 151e R.I. et il y a dans cette seule et grande voix, qui ressemble à une prière, un hymne de vaillance et d'énergie qui monte vers le ciel.

Enfin, musique en tête, le régiment défile devant nous sous les feux de puissants projecteurs, qui donnent, à cette troupe en marche, un aspect à la fois grandiose et féerique. Et c'est la visite au monument aux morts de Metz où se sont réunis, avec le Colonel et une délégation d'officiers, tous les Anciens de Rancourt-Verdun. Le monument s'illumine sous le feu d'un puissant projecteur au moment où notre camarade le Lieutenant Applaincourt, mutilé de la guerre, dépose une gerbe de roses au nom de notre Association.

Nous n'avons visité que très rapidement une partie des salles de réfectoire qui avaient été décorées en notre honneur, mais le simple aperçu que nous en avons eu nous a fait un immense plaisir et nous en profitons pour adresser nos vifs remerciements à tous ceux qui ont eu à cœur de nous être agréables de quelque façon que ce soit.

C'est l'heure du retour. Le Colonel fait reconduire en voiture les camarades du Nord qui partent les premiers. La délégation de Paris se rend à pied à la gare et retrouve sur le quai le Colonel et ses officiers venus pour nous dire au revoir.

Cette splendide, mais trop courte journée a laissé à tous une très profonde impression.

Nous remercions de tout notre cœur M. le Colonel De Lattre de Tassigny du fraternel et grandiose accueil qui nous a été réservé par lui-même et par ses officiers, sous-officiers, caporaux et hommes de troupe. Nous pouvons lui certifier que cette inoubliable date du 30 janvier 1937 demeurera à jamais gravée dans nos cœurs.

Et maintenant tous à Verdun au mois de juin avec notre beau 151e !

Le chef de train siffle le signal du départ. Le Colonel donne l'accolade à Mayer et serre toutes les mains qui se tendent vers lui et ses officiers, et le train s'ébranle emportant jusqu'à Paris les anciens des 151e et 351e R.I. qui, durant le voyage, et brisés d'émotion, n'ont cessé de répéter : Nous pensions être bien reçus, mais la réception que M. le Colonel De Lattre de Tassigny nous a faite dépasse l'imagination.

Le Secrétaire Général : R. Chapart. *Le Président :* A. Mayer.

***

38e R. I. T.

Procès-verbal de la réunion du 5 février 1937

Le début de la séance a été présidé par notre vice-président Marault. La soirée a été presque exclusivement consacrée à l'organisation de la fête annuelle dont les détails

DÉPOT DE FILATURES

E. HOSTAIN

Carte du Combattant No 457.643 — Ancien des 38e et 238e R. I.

6, RUE JOUBERT, 6

A deux pas des Grands Magasins, entre les Rues de la Chaussée d'Antin et de Mogador.

LES MEILLEURES LAINES
LES COLORIS LES PLUS VARIÉS
à des Prix Imbattables

VENTE DIRECTE, de l'USINE aux particuliers
C'est une Économie de 30 % que vous réalisez pour tricoter des pulls, écharpes, robes, chaussettes, etc...

REMISE DE 5 % AUX MEMBRES DE LA F.A.R.A.C.

— CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE —

seront précisés par l'envoi d'une circulaire.

La commission des fêtes que préside notre ami Goujard, vice-président, a mis au point un programme qui, du moins nous le pensons, ne le cèdera en rien aux précédents.

Partie artistique, partie dansante, tombola gratuite ont fait l'objet de la plus grande attention. Il ne reste plus, mes chers camarades, qu'à vous associer à l'effort de votre commission pour que la fête réussisse.

Tout était vu et prévu quand nous avons eu le plaisir de voir notre camarade Gonon qui put ainsi confirmer son regret d'avoir par force manqué le début de la séance

Distinction. — Nous sommes très heureux de faire savoir à l'Amicale, que notre bon camarade Jules Garreau vient d'être nommé Chevalier de la Légion d'honneur au titre du Ministère de l'Agriculture.

C'est la récompense justifiée d'une vie entière consacrée au travail et à l'action. Tous les camarades de Jules Garreau associent leurs félicitations à celles que notre président a déjà adressées au nouveau Légionnaire dont nous partageons la joie et la fierté.

Prochaines réunions. — Vendredi 5 mars, vendredi 2 avril.

Le Secrétaire :
E. Geissler.

⁂

« RANCOURT-VERDUN »

Anciens militaires et combattants des 151e et 351e R.I.

Réunion du 12 février

Etaient présents à notre réunion du 12 février 1937 : Mayer, président et Mme; chef d'escadron Bourgoin, Dautruche et Mme; Martin, Chaillet, Henri Mayer, Weiss, colonel Sabatou, Lévy, Fourez, Hunziker, Baticle, Coussy et ses enfants, Cormier, Giroux, Belleville et son fils, Robert Emile, Godefroy, Guérin, Desjardins, Torchon, docteur Minkowski, Laudry, Bloch, Beutin et son fils, Lafaux, Namur, Denis, Lenfant, Carlon, Blot, Bigorgue et Mme, Martareiche, Mérard, Callens, Bouchaud Léon, Coustenoble, Ferraud, Mme et leur fils, Pector, Coussin, Lamorlette, Bajard, Chemineau, Jacquemin, Maître, Dufour, Chapart.

Excusés : commandant Aunis, Béségher, Rogier.

Le président est heureux de souhaiter la bienvenue au lieutenant-colonel Ducouëdic, du 151e rencontré à Metz, Simonin Léon, classe 1910 C. N. R. du 151e (amené par notre ami Lamorlette) du fils de notre sympathique ami le docteur Minkowski, de Guérin-Desjardins, de Roger, Robert et Raymond Belleville, de Jean et Jacques Coussy, de Marcel Torchon, du fils de notre ami Ferraud et de Roger Weiss et d'un membre bienfaiteur, un ami de Mayer Henri, M. André Pistchalsky. 13 nouvelles adhésions, c'est superbe !

Nous remercions bien sincèrement tous ces nouveaux amis d'être venus à nous et les assurons de notre bien cordiale sympathie.

Dautruche, Beutin avec le fanion et notre président ont assisté le dimanche 5 février, aux Invalides, à la messe des Chasseurs Cyclistes. Mayer a assisté à la réunion de la F. A. R. A. C. et le président Maurer a avisé que le camarade Flieg, de la Légion, se tiendra à la disposition des camarades les 2e et 4e samedis de 19 h. 30 à 21 heures.

Notre vice-président Martin a remplacé Mayer à la 69e D. I. dont l'assemblée générale a lieu le 13 mars à 15 heures. Le 1er mars à 18 heures, la 69e D. I. ranimera la Flamme, et le 14 mars une messe sera dite à 10 heures 15 en l'honneur de ses morts; de même la Djellaba fera dire une messe à 10 heures 30 aux Invalides, le 28 février. Le 27 février, à 21 heures, 100 rue Réaumur, réunion du Comité du Monument à la gloire de l'Infanterie.

Nous rappelons aux camarades que nous avons rencontré à Metz le commandant Panau, président du Livre d'Or de Verdun. Les camarades des 151e et 351e R. I. qui ne sont pas encore en possesion de la Médaille de Verdun n'auront qu'à remplir l'imprimé que notre président tient à leur disposition en accompagnant leur demande de la somme de 10 francs.

Conformément au désir qui a été manifesté de faire un dîner amical dans de modestes conditions, notre camarade Coussy prie les membres qui voudraient y assister de donner leur adhésion de principe au plus tôt. Ce dîner aura lieu vraisemblablement au café de la Bourse, le 20 mars à 17 h. 30. Adresser les adhésions à notre ami Coussy, président de la commission des fêtes, 68, rue du Sud à Colombes (Seine); prix maximum 20 francs service compris.

A 22 heures 15 l'assemblée se transforme en asemblée générale extraordinaire pour ajouter l'additif suivant aux articles 6 et 7 des statuts.

Article 6. — Cette cotisation est de 6 francs pour les fils des membres actifs et membres adhérents.

Article 7. — Peuvent également adhérer à l'Association, les fils de ceux faisant partie ou ayant fait partie des 151e et 351e R. I. (à partir de 15 ans).

A l'unanimité cet additif est adopté. L'assemblée générale extraordinaire est close à 22 heures 18.

La réunion se poursuit. Après discussion il a été adopté la date du 4 juin prochain pour le pélerinage à Verdun.

En souvenir du chaleureux accueil qui nous a été manifesté à Metz, et en reconnaissance de la sympathie qu'il nous a témoigné, le colonel de Lattre de Tassigny a été nommé à l'unanimité membre d'honneur de Raucourt-Verdun; ceci sur la proposition de notre président et sur l'initiative de notre ami Coussy.

D'autre part, sur l'initiative de notre trésorier Dautruche, et sur la proposition de notre président il a été décidé à l'unanimité et par acclamation de faire don au colonel de Lattre, pour la décoration de sa salle d'honneur, d'un panneau peint par un artiste réputé, et représentant l'insigne du 151e. Ce panneau aura 85 centimètres de hauteur environ. Les frais de ce travail ne seront pas couverts par la caisse de la Société, mais par une souscription entre nos membres, marquant ainsi toute notre reconnaissance au colonel commandant le 151e. Les camarades sont priés de bien vouloir envoyer leur obole au trésorier Dautruche, 97, boulevard Soult, Paris 12e.

Le président cède la parole au lieutenant-colonel Ducouëdic qui nous remercie d'être venus si nombreux à Metz. Notre délégation a fait une vive impression sur les jeunes soldats qui sont fiers que leurs anciens leur aient remis la fourragère.

Le lieutenant-colonel Ducouëdic sachant qu'il y a de nombreux éléments du 151e à Quimper qui fut notre dépôt, va se mettre en relation avec des amis de cette ville pour tenter de créer en Bretagne une filiale de Rancourt-Verdun. Inutile de dire que cette proposition a été vivement acclamée.

Le président Mayer remercie le colonel de se dévouer ainsi pour la prospérité de notre Association et le charge de présenter nos respectueuses et affectueuses amitiés au colonel de Lattre de Tassigny à son retour à Metz.

En raison de l'ordre du jour très chargé, notre camarade le chef d'escadron Bourgoin n'a pu faire sa causerie sur le fonctionnement de la gendarmerie. Nous nous excusons vivement auprès de lui et nous comptons bien sur lui à notre prochaine réunion du 12 mars.

Le Président : A. Mayer. *Le Secrétaire général :* R. Chapart.

⁂

ANCIENS ET AMIS DU 401e R. I.

La messe dédiée aux morts de la 133e D. I. fut célébrée par Mgr. Gaston ancien au-

JEAN
Maitre-TAILLEUR
— Ex-Coupeur —
de Grandes Maisons
6, Rue Villebois-Mareuil
COMPLETS, PARDESSUS
en tous genres
TISSUS Anglais et Français
Conditions exceptionnelles
aux Membres de la F.A.R.A.C.
Tél. : ÉTOILE 54-12
R. C. Seine 428.536
PARIS-17e

mônier de la division, le 31 janvier en l'église St-Pierre de Chaillot. Nous y avons remarqué la présence du maréchal de France Franchet d'Esperey, notre président d'honneur, de Mme la maréchale, du général Passaga, ex-chef de la glorieuse division, de Mme la générale Bouchez, du colonel Weil, du commandant Kanony, des camarades Lazard, Bussy, Grozait, Foissey, Mathieu, Rouff et Mme, Grillet du 321e, Dussarthou, Debrieu des Chasseurs, Picot du 321e, etc... à l'issue de cette pieuse cérémonie (à laquelle trop peu de camarades s'intéressent) eut lieu un banquet organisé par nos camarades chasseurs 19, rue de la Pompe. Le 401e y était représenté par son président Rouff et sa gracieuse et toujours souriante compagne Grozait et son invitée.

Notre camarade Lazard s'est excusé de ne pas pouvoir assister au banquet, sa femme étant gravement souffrante et en traitement dans une grande clinique parisienne. Nous souhaitons de tout cœur à Mme Lazard un adoucissement à ses terribles souffrances et à notre cher président honoraire, des jours meilleurs. Il s'était excusé pour le même motif à notre dernière réunion qui eut lieu le 13 février, 10, rue Richelieu et à laquelle assistaient MM. Kanony, Grozait, Rouff et Mme, Dupont S., Trabot, Dussarthou, Bussy, Lhotte, Vasseur et Mme, Foissey et Mme. Comme vous le voyez, mes chers camarades, c'était une gentille petite réunion dans laquelle l'élément féminin était bien représenté et jetait une note agréable dont tous les assistants mâles apprécièrent la saveur et espérèrent le retour, même amplifié! (qu'on se le dise!) à notre prochaine réunion qui se tiendra le 31 mars à 18 h. 15 au bar Richelieu, 10, rue Richelieu, métro Palais-Royal où nous règlerons les détails du voyage pour Lille le 4 avril entre... quelques apéritifs!!! Avis aux amateurs...

Merci aux présents du 13 février et particulièrement aux charmantes compagnes de nos camarades Vasseur, Rouff et Foissey.

Tous les assistants promirent de venir à Lille le 4 avril. Il y aura là, je crois une belle journée à vivre et ceux qui la manqueront par négligence, s'en repentiront sûrement et seront impardonnables. Assistez-y donc en plus grand nombre possible et envoyez votre adhésion à Blaise, dont vous lirez le communiqué par ailleurs et dans lequel vous aurez tous les détails. Tous à Lille le 4 avril avec prière de... diffuser!

Le général Passaga a écrit un excellent ouvrage : « Verdun dans la tourmente », édité par la librairie Lavauzelle et compagnie, 124, boulevard Saint-Germain, Paris. Chèque postal 88-49, Paris, au prix de 30 francs. Le général a accompli un geste généreux qui l'honore et dont nous lui sommes infiniment reconnaissants, en faisant don de quatre volumes par unité de sa division, que les présidents ont été chargés de remettre à quelques-uns d'entre nous, jugés les plus méritants et le plus souvent à la peine. Pour ma part, j'en ai bénéficié et le geste de notre grand et estimé chef, général Passaga, me comble et je ne sais comment remercier de ce splendide cadeau qui restera pour moi le plus bel hommage d'un chef à un de ses poilus.

« Verdun dans la tourmente » est lauréat du prix Monthyon 1930. Volume grand in-octave de 376 pages avec de nombreuses et belles photos et ceux qui le peuvent se doivent d'en faire l'acquisition.

Assemblée générale. — Selon les statuts, l'assemblée générale doit avoir lieu en mars pour le renouvellement de la moitié du Comité de Paris.

Vous allez donc avoir à élire dix membres dont les noms vous seront envoyés sur un bulletin de vote; libre à vous de le modifier à votre gré, pourvu que la liste que vous renverrez ne contienne pas plus de dix noms.

Je n'ai reçu aucune candidature nouvelle. Ce sera donc les mêmes dévoués qui vont à nouveau solliciter vos suffrages. Vous recevrez la liste avant le 10 mars et il faudra faire un petit effort!... pour que vos réponses me parviennent avant le samedi 20 mars à mes nom et adresse : Foissey, 4, rue Torricelli, Paris 17e.

Cette date sera celle de notre assemblée générale qui se tiendra 10, rue Richelieu, près du Palais Royal, à 20 h. 30. Venez-y nombreux. Quant à ceux qui ne pourront pas y venir, ne manquez pas de m'envoyer votre bulletin de vote, je vous en remercie à l'avance.

J'ai des remerciements chaleureux à envoyer à notre excellent camarade Dupont S., qui nous a offert 50 francs pour notre caisse, à l'occasion de sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur. Celle-là au moins est bien placée! Re-félicitations, cher camarade Dupont.

Macau a changé d'adresse et par là de Comité; il habite Paris, 58, rue Bousault, 17e. Ainsi nous espérons le voir à nos réunions, n'est-ce pas, cher Macau?

Alors pour terminer, chers camarades, trois dates à retenir : 20 mars, assemblée générale, vote; 31 mars, réunion-apéritif et 4 avril à Lille.

Le Secrétaire général :
A. Foissey.

***

ANCIENS DU 401e R. I.

Section de Lille

Mes chers camarades, c'est le dernier communiqué que vous lirez avant le banquet de Lille.

Je fais donc appel à vous tous pour que vous y assistiez en grand nombre. Il faut que notre fête ait un succès sans précédent.

Nos camarades de Paris ont organisé le 11 novembre dernier un banquet qui fut un triomphe. De nombreux camarades du Nord y ont assisté car il s'agissait de fêter le 80e anniversaire de notre vénéré président général. Le Comité de Lille a décidé de rendre le même hommage à notre papa Kanon, le 4 avril prochain. Que ceux qui n'ont pu venir à Paris se fassent donc un impérieux devoir d'être à Lille pour honorer celui que nous aimons tous.

De plus, notre président va insister respectueusement auprès du général Passaga pour qu'il nous fasse le grand honneur de présider notre fête. Nul doute que la présence de ce grand chef aimé de tous ceux qui ont eu l'honneur d'être sous son commandement, décidera ceux qui remettent toujours à l'année suivante leur participation à nos agapes fraternelles.

En l'honneur de notre cher président général, le propriétaire de l'Hôtel Maréchal, le mieux réputé de la région lilloise, a consenti un sacrifice. Malgré la hausse des denrées alimentaires, il nous a accordé le même menu que les années précédentes sans augmentation de prix. Avouez que devant tant de marques de sympathie envers notre cher commandant Kanony, ceux qui ne voudraient pas faire un petit effort pour être à Lille le 4 avril, seraient impardonnables.

DÉMÉNAGEMENTS

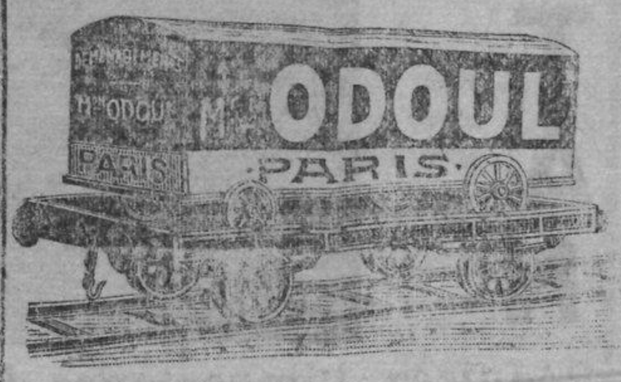

51, RUE BICHAT, 51
- PARIS -
Téléphone :
3 LIGNES groupées sous le N° COMBAT 10-30

SUCCURSALE :
1, RUE DE LONDRES
Téléphone : TRINITE 13-31

GARDE-MEUBLES
Tout en Ciment Armé et Cases séparées

Remise aux Lecteurs sur rappel du N° 35.26 — 6 % sur Travaux PARIS et Garde-Meubles; 3,50 % sur Travaux pà Voie Ferrée et Autos

Les anciens du 401e ne sont pas de ceux qui oublient. Ils le montreront en répondant nombreux à mon appel.

Voici le programme de cette fête :

A 11 heures réception des délégués de Paris et de province à la gare. Départ en cortège derrière le fanion. Dépôt d'une gerbe au monument aux morts. A 11 h. 30 apéritif chez Blampain, 109, rue Nationale (salle du 1er étage). A 13 heures banquet Hôtel Maréchal, 302, rue Solférino. Tramways C ou T gare de Lille, arrêt carrefour de Douai. 26 francs par tête. Enfant en dessous de 10 ans moitié prix.

Comme toujours, les dames seront les bienvenues. A 18 heures, bal cotillon.

Les adhésions sont reçues dès maintenant et jusqu'au 1er avril, dernier délai, par votre serviteur Blaise Prosper, 35, rue des Sarrazins, Lille. Compte chèque postal 36-267. C'est également à ce même compte que vous pouvez envoyer le montant de votre cotisation 1937 (12 francs).

J'insiste auprès de vous, mes chers camarades, pour que vous m'envoyiez votre adhésion au banquet avant le 1er avril. Pour vous rendre compte de l'importance de cette recommandation, je vais vous citer un exemple des ennuis créés par ceux qui viennent au banquet sans prévenir.

L'année dernière 15 camarades sont venus au banquet sans m'avertir. J'avais bien, par prudence, fait mettre 10 couverts de plus, mais il s'est trouvé 5 convives qui n'avaient pas de place. Comme justement ces camarades avaient envoyé leur adhésion 15 jours à l'avance, ils pensaient qu'il y avait une mauvaise organisation. Je n'en pouvais pourtant rien. Je compte donc sur vous pour m'éviter ces ennuis.

J'ai le plaisir de vous annoncer que votre excellent camarade Guillevic vient d'être nommé receveur des Postes à la Bassée (Nord). Au nom de ses nombreux camarades je lui adresse mes plus chaleureuses félicitations.

La prochaine réunion aura lieu chez Blampain, le 11 mars à 17 heures. Que personne ne manque, car il va falloir prendre les dernières dispositions pour la fête du 4 avril.

Le vice-président :
BLAISE.

LE BURNOUS

Les réunions mensuelles de l'Association Amicale et Philanthropique des anciens spahis « Le Burnous » ont eu lieu, comme à l'ordinaire, le deuxième mercredi de chaque mois, c'est-à-dire les 13 janvier et 10 février derniers.

A chacune de ces réunions, nombreux furent les camarades présents.

Nous avons eu le plaisir d'enregistrer 26 nouvelles adhésions.

Le commandant Baron, déjà père de six enfants, fait part de la naissance de sa fille Françoise. Le sous-lieutenant de Maillot et Mme, née de Coulomme, nous annoncent la naissance de leur fille Monique.

Notre camarade Pharamond nous fait part de son mariage avec mademoiselle Courbex, qui a été célébré à Paris le 16 janvier.

Nous sommes heureux de leur adresser nos félicitations.

Durant ces deux derniers mois, « Le Burnous » fût représenté à de nombreuses réunions.

Le dimanche 17 janvier, les délégations de notre Amicale se joignirent aux Vétérans des guerres étrangères qui ranimèrent la Flamme à l'occasion du 20e anniversaire de l'entrée en guerre des Etats-Unis.

Le 9 janvier, notre camarade Finot, vice-président, a représenté « Le Burnous » à la soirée organisée par l'Amicale des Chasseurs d'Afrique. Il nous en rapporta les échos en termes très élogieux.

La date de notre banquet annuel est fixée définitivement au 17 avril. Son excellence Si Kaddour ben Ghabrit, ministre plénipotentiaire de Sa Majesté le Sultan du Maroc, nous a fait l'insigne honneur d'accepter la présidence dudit banquet qui aura lieu à l'occasion de notre 38e anniversaire, dans les salons du Pavillon Dauphine. Cette réunion s'annonce comme devant être particulièrement brillante. Nous ne pouvons que conseiller aux camarades désireux d'être des nôtres, de se faire inscrire dès maintenant chez notre trésorier Pivin, 9 bis, rue Labic, Paris 17e.

Nous nous permettons de rappeler qu'à la suite des votes qui ont été exprimés lors de notre assemblée générale annuelle, notre Comité a été réélu de la façon suivante :

Le colonel Fabre réélu président à l'unanimité; Balbo, membre sortant réélu; Canolle, membre sortant réélu; de Kondzerowski, élu; Finot, vice-président a été désigné comme délégué de la F. A. R. A. C.

UNION NATIONALE DES ANCIENS CHASSEURS D'AFRIQUE

Réunion mensuelle du 1er février 1937

La séance est ouverte à 21 h. 15 par le président, M. le capitaine Jarry, assisté du trésorier général Menard et du secrétaire général Lansard; étaient présents, notre président d'honneur, le commandant Mausson, nos vice-présidents Welter, Maillot, Heurley, Desprets, les camarades Blanc, Daniel, Soifranc, Perrot, A. Bocher, Maupy, Norbert-Durand, G. Bocher, Messelot, Baron, etc...

Excusés : Mignot, Magnieu, Grossin.

Après nous avoir exposé en quelques mots les démarches faites, les lettres écrites et reçues, le président donne la parole à notre

GETTING - JONAS - TITAN

Société Anonyme au Capital de 5.400.000 frs

Anjou : 05-50 05-51 05-52

29bis, Rue d'Astorg PARIS (8e)

Courroie TITAN en cuir sur champ s'emploie sur toutes les transmissions

TITAN

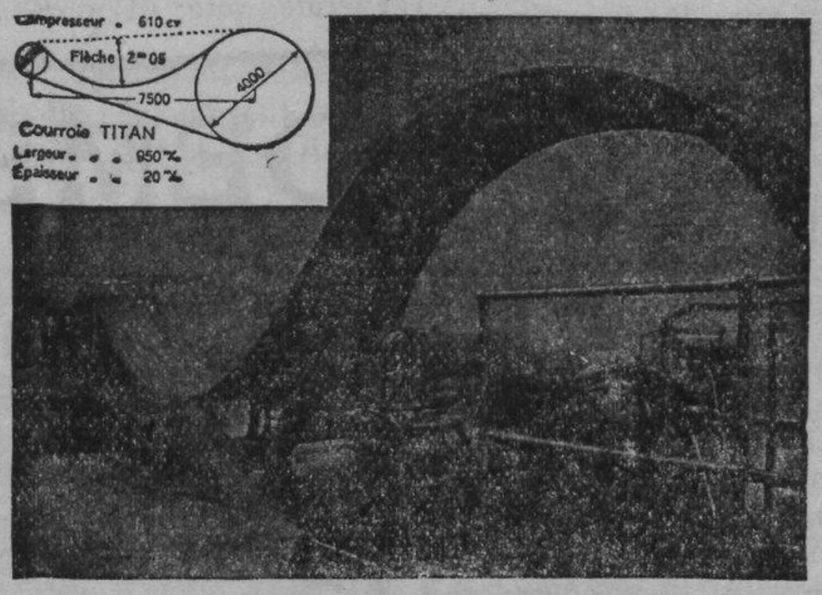

TITAN

Réduisez l'importance de votre stock de courroies

en utilisant la "TITAN-JUMEX" *brevetée S. C. D. G.*

On peut la découper en toutes largeurs utilisables immédiatement

Courroies plates en cuir "GÉJI Chêne et Chrome. Courroies en textiles, coton balata, poil de chameau, caoutchouc, pour transmissions et transporteur, Courroie TITAN-TRANSPORT" brevetée, pour élévateurs à godets et transporteurs Cuirs emboutis, engrenages, cuirs verts.

secrétaire général qui lit le compte rendu de l'assemblée mensuelle de janvier, qui est approuvé et adopté à l'unanimité des présents.

Cette courte séance est levée à 22 h. 25.

A 22 h. 30 le président déclare ouverte l'assemblée générale annuelle.

L'historique de l'année qui vient de s'écouler est fait par le président qui termine en annonçant que son mandat arrivant à expiration avec cette séance, il ne pose pas sa candidature pour son renouvellement.

Le secrétaire général a ensuite la parole pour la lecture de son rapport moral, rapport d'une belle tenue qui en peu de mots résume d'une façon très claire la vie de notre Union qui semble être repartie vers un bel avenir; puis le trésorier général réussit avec ses chiffres à nous faire un exposé très lumineux de la situation financière. Ces rapports sont suivis de celui des commissaires aux comptes Marbeck et A. Bocher qui demandent en terminant des félicitations pour notre sympathique trésorier. Ces félicitations sont votées à l'unanimité moins la voix du trésorier qui ne veut pas admettre qu'il les mérite.

Le capitaine Jarry donne alors la présidence à notre vie-président le capitaine Maillot pour procéder à l'élection du nouveau Bureau.

Sont sortants et rééligibles : le capitaine Jarry, président; le trésorier général Ménard; le secrétaire général Lansard; les conseillers Norbert-Durand et G. Bocher.

Sont démissionnaires : le vice-président souslieutenant Messelot; le secrétaire-adjoint Lecourt, le trésorier-adjoint Daniel; le capitaine Jarry est réélu par acclamations Président, Ménart trésorier général et Perrot, trésorier adjoint.

Pour les autres postes il est procédé à l'élection par bulletins secrets.

Pour vice-président : candidats : Lansard, Tournadour. Elu : Lansard, 19 voix.

Secrétaire général : Caindre, G. Bocher, Mignot. Elu : G. Bocher, 24 voix.

Secrétaire-adjoint : Mignot, Poinsot. Elu : Mignot, 33 voix.

2 conseillers Magnieu, Lecourt, Maupy et Norbert-Durand. Elus : Norbert-Durand, 25 voix, Maupy, 21 voix.

Le président Jarry remercie l'assemblée de sa confiance et lève la séance à 23 h. 45.

Le Secrétaire général :

G. Bocher.

⁂

AMICALE DES ANCIENS DU 74e, 274e R. I. ET 22e R.I.T.

Compte rendu

de la réunion du 10 février 1937

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de notre camarade Birsanski, vice-président, qui fait part des excuses de Millot empêché d'assister à notre réunion par son état de santé. Nous adressons à Millot nos vœux de rétablissement.

La parole est aussitôt donnée à Dauriach qui nous met au courant de ses démarches et de celles des membres de la commission des fêtes en ce qui concerne le banquet annuel. Après échanges de vues, la date du dimanche 14 mars à 19 heures est retenue, et le choix du restaurant fixé sur : Doucette, place Gaillon.

Tous les détails sur l'organisation de cette soirée seront portées à la connaissance de nos sociétaires au moyen d'une circulaire qui sera adressée à chacun d'eux.

Prochaine réunion : mercredi 10 mars à 21 heures.

⁂

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS des 38e et 238e d'Infanterie

99, rue Saint-Lazare, Paris

Convocation

L'assemblée annuelle des Anciens des 38e et 238e d'Infanterie aura lieu le lundi 8 mars à 21 heures, café Fontanier, 99, rue Saint-Lazare, à Paris.

Ordre du jour

Approbation du compte rendu moral.

Approbation du compte rendu financier.

Renouvellement du Bureau.

Promenade de juin.

Affaires diverses.

En raison de l'importance de cette assemblée, nous espérons que vous ferez un effort et que vous y viendrez nombreux.

Pour le Comité :

Fabre.

⁂

A. N. A. C. A. C.

Association Nationale des Auteurs et Compositeurs anciens Combattants

Communiqué

A la suite de l'assemblée générale du 12 janvier, le comité de l'A. N. A. C. A. C. se trouve ainsi composé pour 1937 :

Présidents honoraires : Charles Mère; Jacques Richepin; président : José Germain; vice-président : Ph. Gaubert; secrétaire général : Louis Melrack; adjoints : Louis Fortunet, G. Philippot; trésoriers : A. Chantrier, A. Molinier; membres du comité : A. Wolff, Tiarko Richepin, J.-M. Perrin, M. Bertal, Camille Robert.

L'élection de la Madelon 1937 aura lieu au cours du déjeuner du 2 février. Les candidates artistes célibataires, *filles d'Anciens Combattants* devront faire acte de candidature avant le 1er février au siège social (par lettre).

Pour le Comité :

Le Secrétaire général :

Louis Melrack.

LOTERIE NATIONALE

Le « Journal officiel » du 7 février publie le règlement de la tranche spéciale du Grand Prix de Paris 1937.

Cette tranche est émise en liaison avec l'organisation de la célèbre épreuve qui se disputera le 27 juin prochain sur l'hippodrome de Longchamp et qui constituera l'une des attractions essentielles de l'Exposition internationale de Paris.

Elle est limitée à 2 millions de billets à 100 francs et comportera 255.553 lots formant un total de 120 millions de francs.

La formule de tirage, entièrement renouvelée, assurera à chacun des billets désignés par le sort un lot préliminaire et, en outre, une chance de gagner l'un des lots supplémentaires attachés à la course.

Le tableau des lots comprend notamment un lot de 5 millions, un lot de 3 millions, un lot de 2 millions, 10 lots de 500.000 fr., 10 lots de 300.000 francs, etc.

Le règlement détaillé de l'émission sera tenu prochainement à la disposition du public à tous les guichets participant au placement et les billets seront mis en souscription dès le mois prochain.

Le tirage de la deuxième tranche 1937 aura lieu le MARDI 9 MARS 1937, à 21 h., à la Salle Pleyel, à Paris.

Souscrivez tous à la Loterie Nationale : Billets au siège social; s'adresser à la gérante.

Conseil d'administration de l'Office départemental des mutilés, combattants, victimes de la guerre et pupilles de la nation de la Seine. — Désignation des membres.

Le Préfet de la Seine,

Vu le décret-loi du 19 avril 1934 relatif à la fusion de l'Office national des mutilés, combattants et victimes de la guerre et de l'Office national des pupilles de la nation et les décrets des 2 janvier, 31 janvier et 28 février 1935;

Vu le décret du 8 août 1935;

Vu les dispositions de la deuxième partie, titre V, dudit décret relatives à la composition du nouveau Conseil d'administration de l'Office départemental des mutilés, combattants, victimes de la guerre et pupilles de la nation et à la désignation des membres élus dudit Conseil d'administration;

Vu l'arrêté de M. le Ministre des Pensions en date du 23 janvier 1936 fixant à cent membres l'effectif du Conseil d'administration de l'Offfice départemental des mutilés, combattants, victimes de la guerre et pupilles de la nation du département de la Seine;

Vu l'arrêté préfectoral du 6 avril 1936, fixant la liste des associations ou sections d'associations et des œuvres admises à participer à la désignation de leurs représentants au sein du Conseil d'administration de l'Office départemental des mutilés, combattants, victimes de la guerre et pupilles de la Nation de la Seine;

Vu l'approbation, en date du 14 avril 1936, par le ministre des Pensions et après avis du Comité d'administration de l'Office national, des propositions concernant les membres nommés;

Vu les désignations faites par les différents groupements intéressés de leurs représentants, conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral du 19 juin 1936 qui a fixé la répartition définitive des sièges;

Vu les résultats du scrutin du 9 novembre 1936 concernant les représentants de l'enseignement public et de l'enseignement libre,

Arrête :

Sont nommés, pour une période de quatre ans, à compter de la date qui sera fixée par arrêté de M. le Ministre des Pensions, membres du Conseil d'administration de l'Office départemental des mutilés, combattants, victimes de la guerre et pupilles de la Nation de la Seine :

Article premier. — Membres nommés :

M. Reveillaud (Jean), président honoraire du Conseil

(Suite au prochain numéro)

Le Gerant : MACPHERSON

Impr. G. Cavallier, 28, rue du Départ - Paris

COMPOSITION DE LA F.A.R.A.C.

Liste des Unions et Sociétés Fédérées (1)

Le Ralliement (anciens des 69e, 269e R.I. et 42e R.I.T.).
Union Nationale des Anciens Chasseurs d'Afrique.
Anciens Défenseurs de Strasbourg.
Le Burnous (anciens spahis).
La Chiffa (anciens du 24e R.I., 224e et 17e R.I.T.).
Anciens Cuirassiers de Reischoffen.
Moskowa et Argonne (anciens des 113e, 313e R.I. et 39e R.I.T.).
Au Feu (anciens sapeurs-pompiers de Paris).
Sébastopol (anciens du 74e R.I., 274e R.I. et 22e R.I.T.).
Anciens du 67e R. I.
20e et 60e D. I. (Gênes).
Anciens du 132e R. I.
La Légion.
Les Bigors (artillerie coloniale).
Solferino (anciens des 76e, 276e R. I., 36e R. I. T.).
Anciens Combattants du 331e R. I.
Anciens du 38e R. I. T.
Anciens Combattants du 25e R. I. T.
Anciens du 221e et de la 71e D. I.
Bagatelle (anc. combat. du 150e R. I. et 350e R. I.).
Anciens Sous-Officiers du Génie.
La Méchéria.
Anciens du 8e Génie.
Anciens du 201e R. I.
Anciens Combattants des 3e, 105e, 111e, 311e, 412e R.A.L.
Anciens du 46e R. I. (Vauquois).
Anciens Combattants du Spectacle.
Anciens du 28e R. I. T.
Union des Blessés de la Face (Gueules Cassées).
Anciens Combattants du 73e R. I.
Anciens du 4e Cuirassiers.
Harmonie du XIe.
Anciens du 29e R. I. T.
Anciens du 409e R. I.
Union des A. C. et Mobilisés de la Société du Gaz de Paris.
Anciens du 23e Dragons.
Anciens Combattants des 26e et 255e R. A. C.
Amicale des A. C. des 21e, 23e, 41e, 43e R. I. Cie.
Amicale des Anciens du 272e R. I.
Anciens des 172e et 372e R. I.
Amicale du 328e R. I. et 14e R. I. T.
Amicale des Anciens du 5e R. A. P.
Association des A. C. du 11e Cuirassiers.
Anciens Combattants du 72e R. I.
Anciens Combattants des 151e, 351e R. T. (Rancourt, Verdun).
Association des 30e et 230e R. I.
Anciens de la 5e D. I.
A. C. des 51e, 251e, 402e R. I., 11e et 211e R. I. T.
Anciens des 32e, 232e R. I. et 69e R. I. T.
A. C. des 31e, 231e, R. I. et 35e R. I. T.
Les Mobilisés de l'Assurance.
28e, 228e R. I. et 18e R. I. T.
A. C. des 147e et 347e R. I.
Amicale des Militaires Anciens des 2e et 2e bis de Zouaves.
Association Nationale des Anciens Militaires des Armées de Terre et de Mer.
A. C. de la S. T. C. R. P.
Amicale des 38e et 238e R. I.
A. C. des 104e, 304e R. I. et 32e et 232e R. I. T.
Œuvre des Vieux Militaires.
Vieille Champagne 306e, 332e R. I.
Union des Volontaires Italiens dans l'Armée Française et Survivants de l'Argonne.
« Les Chamois » A. C. du 97e, 297e R. I., 108e R. I. T.
Amicale des A. C. du 279e R. I. T.
Orphelinat Agricole des A. C. de la T. C. R. P.
Ligue de Défense des Victimes de la Guerre.
Anciens Combattants Bretons.
Anciens du 401e R. I.
Anciens Combattants du 205e R. I.
Association Amicale des Anciens Militaires du Régiment des Sapeurs-Pompiers de Paris.
Engagés Volontaires Alsaciens-Lorrains.
Association Amicale des A.C. de la Banque de France.
Association des Artistes de Music-Halls A. C.
Anciens des 90e et 290e R. A. L.
« Pointez », Amicale du 5e Chasseurs à Cheval.
Amicale des Anciens Poilus du XIVe Arrondissement.
Amicale des Anciens du 1er Zouaves de Marche.
Amicale des Anciens Artilleurs du 13e Corps.
Amicale des Anciens du 115e R. I.
Amicale des Anciens du 12e Dragons.
La Djellaba.
Fédération Nationale des Combattants Volontaires de la Grande Guerre 1914-1918.
Les Radios de la Seine.
Amicale des Anciens du 34e Régiment d'Artillerie de Campagne.
Amicale des Anciens du 4e Régiment de Chasseurs à Cheval.
Anciens du 48e R. A. C.
Association du Souvenir de la 81e R. I. T
Association Nationale des Auteurs et Compositeurs Anciens Combattants.
Amicale du 19e Chasseurs à Cheval.
Amicale des Anciens du 7e Dragons.
Amicale Parisienne des A. C. du 227e R. I.
Amicale des A. C. du 215e R. I. (Albi).
Anciens du Génie de Saint-Quentin et de l'Aisne.
Anciens du Génie de Lille.
Engagés Volontaires de 1870-71 et 1914-1918.
Association Générale des Amputés (Amputés de Guerre, Blessés en service commandé et Victimes civiles).
Société Amicale de Tir des Officiers et Sous-Officiers d'Infanterie de Réserve.
Amicale des Anciens du 4e Hussards.
Association Amicale des A.C. du 37e R.I.T.
Amicale des Anciens Combattants de la Société Française d'Architectes.
Amicale des Anciens du 163e R. A. P.
Amicale des Anciens du 12e Cuirassiers à Pied et Groupe Léger de la 7e D. C.
Amicale de la 97e D. I. T.

(1) *Etablie par ancienneté d'admission.*